



## ► Note de synthèse

mars 2021

# Analyse des impacts de la pandémie du COVID-19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon<sup>1</sup>

### Points essentiels

- **Le présent policy brief est élaboré dans le cadre de la contribution de l'OIT Kinshasa à l'analyse des impacts potentiels de la pandémie liée au COVID-19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon.** Ce policy brief s'appuie sur les rapports nationaux et des données secondaires issues du système statistique national (Direction générale de la statistique [DGS], Direction générale de l'économie et de la politique fiscale, Direction générale du budget et des finances publiques, etc.), des institutions financières et de développement (Banque mondiale [BM], Nations Unies, Organisation internationale du Travail [OIT]).
- **Le but de ce travail est d'identifier certains mécanismes de transmission des effets de la pandémie du COVID-19 sur les emplois et certaines variables de comportement du marché du travail dans le contexte du Gabon.** Dans ce sens, il permet d'apporter des éclairages de base et s'inscrit donc en amont des politiques post-COVID-19 qui seront mises en œuvre pour relancer l'économie du pays..

## ► Résumé exécutif

**La crise sanitaire que traverse le monde depuis l'apparition en décembre 2019 du COVID-19 en Chine n'épargne pas le Gabon.** En effet, depuis l'annonce du premier cas, le gouvernement a mis en place une stratégie de riposte contre la pandémie, notamment la fermeture des établissements scolaires, la déclaration de l'état d'urgence sanitaire et le confinement du Grand Libreville. Mais, ces mesures bénéfiques sur le plan sanitaire ne sont pas sans conséquences sur les ménages, les entreprises et l'économie en générale.

**Dans ce contexte, l'objectif de ce travail est d'analyser les impacts potentiels de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon.** Il s'inscrit dans le cadre d'une série d'initiatives lancée par le BIT, qui vise à produire des policy briefs nationaux analysant les impacts potentiels de la pandémie liée au COVID-19 sur l'emploi et le marché du travail dans une quinzaine de pays, avec une répartition suivant les différentes régions. S'agissant de l'Afrique centrale, les trois pays retenus sont le Cameroun, le Congo et le Gabon.

<sup>1</sup> □ Le présent rapport a été rédigé par le consultant Carle Madjou, économiste-statisticien, sous la supervision d'Ali Madaï Boukar, spécialiste sous-régional Emploi et Développement productif, avec la contribution du département Emploi OIT Genève, et particulièrement de Mme Eléonore d'Achon

**La démarche méthodologique mise en œuvre pour l'élaboration de ce policy brief repose essentiellement sur l'exploitation des rapports d'études récents réalisés sur le pays et les données secondaires existantes.** Ces rapports ont permis de dégager le cadre macroéconomique du pays, en mettant en évidence les effets néfastes de la crise sur certaines variables ayant entre autres contribué à la transmission des effets sur le marché du travail et l'emploi.

**Déjà ébranlée par la crise pétrolière de 2014, l'économie gabonaise a connu une amélioration de sa situation financière et de ses performances économiques en 2019 grâce aux programmes mis en place par le Fonds monétaire international (FMI) et la BM, mais également à la reprise des prix du baril de pétrole.**

**Cependant, ces performances devraient se détériorer avec la crise sanitaire liée au COVID-19.** En effet, la croissance moyenne annuelle entre 2010 et 2014 était estimée à 6 pour cent. Avec la crise pétrolière, elle a connu une baisse drastique avant de reprendre en 2019 grâce à l'amélioration des cours du pétrole. Cette embellie de l'économie, qui devait se poursuivre en 2020, connaîtra plutôt une dégradation avec la crise sanitaire. La croissance économique devrait se situer à -3,4 pour cent en 2020 (PNUD). Le ralentissement de l'activité économique nationale pourrait entraîner un déséquilibre budgétaire qui pourrait avoir comme conséquence l'augmentation de la dette et la limitation des efforts de diversification de l'économie, gage de la création d'emploi.

Le secteur primaire devrait ralentir en 2020 contrairement aux prévisions de la loi de finances initiale. Les activités des secteurs secondaire et tertiaire seraient quant à elles en repli en 2020, contre une hausse initialement prévue.

En matière de commerce extérieur, le ralentissement de l'activité économique chez les principaux partenaires commerciaux du Gabon (la Chine, la zone euro, etc.) devrait entraîner une baisse des exportations, et les importations devraient diminuer en raison de la baisse de la demande locale.

**La reprise des tensions inflationnistes en 2020 serait également liée aux mesures d'arrêt d'activité de certains secteurs productifs pour lutter contre le COVID-19,** en dépit de l'engagement du gouvernement d'accroître le contrôle des prix à la consommation et des effets de la baisse des prix du transport en lien avec le repli des prix du pétrole.

**La situation monétaire corrélée à l'évolution du secteur réel des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, était marquée par:** une légère hausse de la masse monétaire; une dépréciation des avoirs extérieurs nets; une consolidation du crédit intérieur net; une dégradation de la position nette du gouvernement; un infléchissement de la politique monétaire.

**Le marché du travail gabonais se caractérise par une prédominance des emplois informels, un taux de chômage élevé mettant en évidence la faible capacité de l'économie à créer des emplois et un sous-emploi remarquable.** En effet, l'examen du marché du travail relève que le taux de chômage est estimé à 27 pour cent, et les jeunes chômeurs représenteraient 60 pour cent de la population au chômage (EGEP II). Cette situation devrait s'aggraver en l'absence de politiques pertinentes de lutte contre les effets post-COVID-19.

**La pauvreté constitue encore un phénomène inquiétant, qui témoigne entre autres des insuffisances des politiques macroéconomiques (notamment dans le domaine de l'emploi) dont les effets devraient permettre la réduction de la précarité dans le pays.** La pauvreté se situait à 33,4 pour cent en 2017. En d'autres termes, un Gabonais sur trois vivait dans la pauvreté et environ un Gabonais sur dix souffrait d'extrême pauvreté.

**En matière de santé et de nutrition, des efforts ont été réalisés pour permettre aux Gabonais de bénéficier d'un meilleur maillage sanitaire.** La couverture géographique du pays en formations sanitaires publiques est relativement bonne, avec un système de surveillance pyramidal à trois niveaux: (i) les établissements primaires (dispensaires, centres de santé, etc.), (ii) les établissements secondaires (directions régionales de santé, services spécialisés, centres hospitaliers régionaux), (iii) les établissements tertiaires (services de diagnostic, programmes nationaux, instituts de recherche, trois hôpitaux basés à Libreville). Ce système couvre la quasi-totalité du pays.

**Malgré ces efforts, le système de santé présente des lacunes importantes, dont certaines ont été révélées par la crise sanitaire,** notamment le manque de matériel (appareils respiratoires, etc.), de laboratoires spécialisés, etc.

**L'éducation et la formation professionnelle favorisant l'accès au marché du travail se caractérisent par des performances peu concluantes malgré des taux**

**d'alphabétisation et de scolarisation nets qui atteignent respectivement 87 pour cent et 93 pour cent.** Le Gabon présente des résultats faibles en matière d'efficacité interne et externe. L'inefficacité interne se traduit par de fortes déperditions scolaires et une faible capacité d'accueil des infrastructures dans les villes. Mais également une insuffisance qualitative et quantitative des différents corps du personnel de ce secteur. Ces résultats sont la conséquence des ressources budgétaires insuffisantes consacrées à l'éducation.

**A l'instar des autres secteurs d'activité, les entreprises n'échappent pas aux effets néfastes de la pandémie liée au COVID-19.** Celles qui ont des activités de production nécessitant des intrants importés risqueraient de subir une baisse de production, de performance et de chiffre d'affaires.

**Le ralentissement de l'économie lié à la pandémie du COVID-19 engendrerait aussi des pertes d'emplois et la baisse des revenus dans certains secteurs d'activité.** En effet, l'impact en matière de perte d'emploi a été davantage ressenti dans le secteur moderne plus particulièrement dans les branches de l'hôtellerie, du transport et autres services publics urbains, que dans le secteur informel, principalement parce que le secteur formel a été plus enclin au respect strict des mesures préventives édictées par le gouvernement.

**Pour atténuer les effets de cette crise sur les plans économique et social, plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement, en plus de celles qui portent sur la santé.** Pour les travailleurs du secteur privé, une allocation chômage estimée à 50, voire 70 pour cent du

salaire brut a été mise en place. Sur le plan économique, les mesures portent sur: (i) la réduction de 50 pour cent des patentes de l'impôt synthétique libérateur pour les petits commerces et les entreprises de services; (ii) la création d'un guichet de financement d'urgence de 225 milliards de francs CFA (FCFA) pour répondre aux besoins de trésorerie des entreprises; (iii) la mise en place d'un moratoire d'échéancier de dettes envers les banques pour les entreprises en cessation d'activités; (iv) les remises d'impôt aux entreprises citoyennes pour préserver l'emploi; (v) la défiscalisation de toutes les primes exceptionnelles versées aux employés exerçant leur activité durant la période de confinement.

**L'analyse des impacts potentiels du COVID-19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon a permis de mettre en évidence certains canaux par lesquels cette pandémie a affecté l'emploi et le marché du travail.** Il s'agit d'une part des variables macroéconomiques telles que la croissance économique, le commerce extérieur, le budget de l'Etat, et des comportements des entreprises d'autre part. Il ressort également que les secteurs privés formel et informel sont les plus touchés en matière de perte d'emploi et de revenus.

**Au titre des recommandations pour faire face à l'après-COVID-19, on retiendra la mise en œuvre des politiques pertinentes de soutien et de création d'emplois dans le cadre d'un plan de relance de l'économie.** Il s'agit, entre autres, de la poursuite des mesures de soutien des PME et des secteurs fortement impactés par la pandémie, de la prise en charge des personnes ayant perdu leur emploi et de la diversification de l'économie par le développement des activités à fort potentiel d'emploi.

## ► Introduction

---

Depuis l'apparition du COVID-19 en décembre 2019 en Chine, le monde entier traverse une crise sanitaire sans précédent, avec des impacts socioéconomiques considérables. En raison de la propagation du virus, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré officiellement l'état d'urgence de santé publique internationale le 30 janvier 2020 et a estimé que le COVID-19 pouvait être qualifié de pandémie mondiale le 11 mars 2020.

Au Gabon, à la date du 26 octobre 2020, les 228 427 tests réalisés depuis l'annonce du premier cas, le 12 mars 2020,

ont révélé 8 937 cas positifs, parmi lesquels on dénombre 54 décès. Conscient de la gravité de cette crise sur le plan sanitaire et des incidences non négligeables sur les ménages et les entreprises en particulier, et l'économie en générale, le gouvernement gabonais a mis en place une stratégie de riposte de la pandémie. Parmi les mesures prises, on note la fermeture des établissements scolaires dès le 14 mars 2020, la déclaration de l'état d'urgence sanitaire le 16 mars 2020, le confinement, d'abord du Grand Libreville pour une période d'observation d'au moins deux semaines, ensuite de l'ensemble du pays, le

respect des mesures barrières (distanciation physique, se laver les mains régulièrement, éviter les salutations, etc.) pour ralentir la propagation du virus.

Malgré ces mesures, le Gabon, à l'instar des autres pays de l'Afrique centrale où les économies nationales sont extraverties et fondées sur une forte demande des produits venant de l'extérieur (Europe, Asie, Chine pour la plupart), n'échappe pas aux effets néfastes de cette crise qui a entraîné des déséquilibres remarquables sur les plans économique et social.

De ce fait, la problématique de la perte des emplois et des canaux de transmission des effets de la pandémie du COVID-19 sur le marché du travail, dans les pays producteurs de pétrole et importateurs de produits alimentaires, constitue l'une des préoccupations majeures du Bureau internationale du Travail (BIT).

Le BIT a donc lancé une série d'initiatives visant à analyser et à produire des policy briefs nationaux dans une quinzaine de pays avec une répartition suivant les

différentes régions. S'agissant de l'Afrique centrale, les trois pays retenus sont le Cameroun, le Congo et le Gabon.

Le présent policy brief analyse les impacts potentiels de cette pandémie sur l'emploi et le marché du travail au Gabon. Le but étant de partager le contexte gabonais au niveau international pour participer aux efforts de coalition mondiale en faveur d'une résilience des marchés du travail au sortir du COVID-19.

Ce rapport s'articule autour des points suivants: (i) les objectifs et la démarche méthodologique de l'élaboration du policy brief, (ii) la présentation du contexte socio-économique du pays, (iii) la description des mécanismes de transmission des impacts sur l'emploi et le marché du travail, (iv) la vulnérabilité des travailleurs face au COVID-19, (v) l'analyse des mesures d'atténuation des effets du COVID-19 prises par le gouvernement pour limiter les conséquences, et enfin (vi) les recommandations en faveur de la lutte contre les effets néfastes de cette pandémie sur l'emploi et le marché du travail.

## ► 1. Les objectifs et la démarche méthodologique de l'étude

### 1.1 Les objectifs de l'étude

Ce travail vise à identifier les mécanismes de transmission et les impacts potentiels de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon. Le but étant de partager le contexte gabonais au niveau international pour participer aux efforts de coalition mondiale en faveur d'une résilience des marchés de travail au sortir de la pandémie.

De façon spécifique, il s'agit de:

- analyser l'incidence actuelle et probable de la pandémie du COVID-19 sur l'emploi;
- déterminer les mécanismes de transmission de la crise sanitaire à l'emploi et au travail décent au Gabon, en procédant à une appréciation de l'environnement macroéconomique d'une part et social d'autre part;
- examiner les mesures gouvernementales prises pour limiter les conséquences de la pandémie sur les plans économique et social;
- proposer des recommandations pour atténuer les effets pervers induits par le COVID-19 sur l'emploi et le travail décent et développer des capacités de

préservation des emplois et de résilience du marché du travail au Gabon.

### 1.2 La démarche méthodologique

La démarche méthodologique utilisée pour cette étude comprend essentiellement la recherche et l'exploitation des rapports d'études récentes réalisées sur le pays et la collecte des données secondaires existantes.

Les différents rapports recueillis sur plusieurs sites et auprès des administrations concernées (ministère du Travail, ministère de l'Economie, ministère de la Santé, Office national de l'emploi, Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus [COPI], etc.) et des partenaires techniques du Gabon, tels que l'OMS, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale (BM), ont permis de dégager le contexte gabonais sur les plans économique et social en général, et en matière d'emploi et de travail en particulier. Mais également de fournir les informations nécessaires à la compréhension des effets de la pandémie du COVID-19 sur le pays ainsi que les

mécanismes de transmission de ces effets sur l'emploi et le marché du travail.

Par ailleurs, les détails sur les sources des rapports et des bases de données utilisés pour construire les indicateurs sont consignés dans les annexes de ce document.

## ► 2. Contexte socio-économique du pays

---

### 2. Performances macroéconomiques

#### 2.1.1 Croissance économique et évolution du revenu par habitant

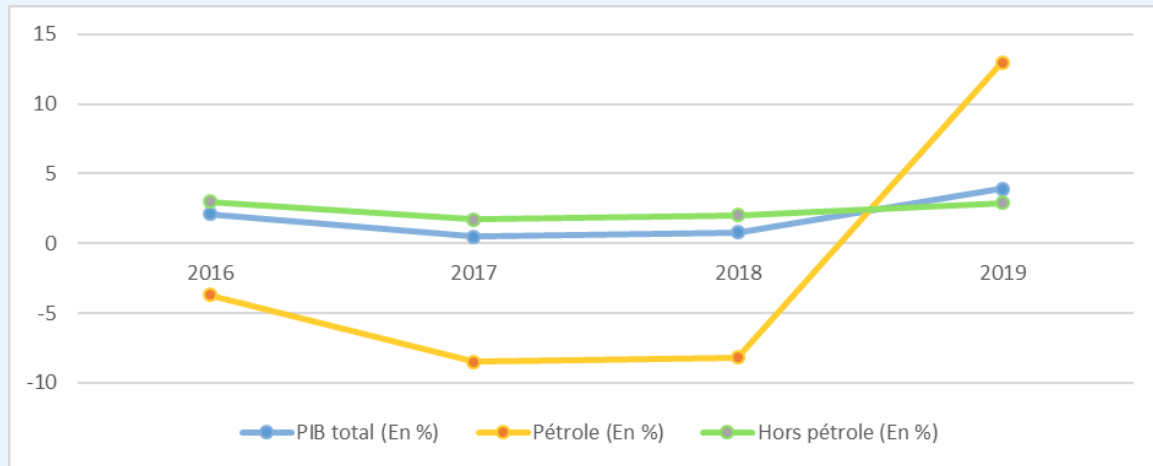
Le Gabon, pays pétrolier, a le revenu d'un pays émergent mais la structure économique d'un pays pauvre. Il est classé par la BM dans la tranche supérieure des pays à revenu moyen. La mise en chantier du Plan stratégique Gabon Emergent (PSGE) avait permis au pays d'atteindre une croissance moyenne annuelle de 6 pour cent entre 2010 et 2014. L'évolution de l'activité économique nationale a été marquée par la consolidation des effets positifs des politiques de diversification économique mises en œuvre depuis 2010, notamment dans les secteurs de l'agriculture de rente, des mines, du bois, de la pêche et des services.

Cependant, à l'instar des autres pays pétroliers, le Gabon a connu une situation économique difficile en raison de la chute du prix du baril de pétrole à partir de 2014. L'effondrement des prix a conduit à une forte détérioration de la situation fiscale et des performances économiques du Gabon. Le pays a subi des pertes

substantielles des recettes pétrolières, qui sont passées de 17,5 pour cent du PIB en 2012 à 7,1 pour cent en 2015 (BM, 2018). Au-delà de cette baisse des cours mondiaux, le secteur pétrolier au Gabon a connu au cours des dernières décennies un déclin progressif essentiellement dû au vieillissement des gisements et à l'absence de découverte de réserves majeures. Le pays étant fortement dépendant des recettes pétrolières, la baisse des recettes budgétaires qui s'est ensuivie a conduit non seulement à une forte détérioration de la situation budgétaire, mais aussi à une dégradation de la situation des ménages et des performances économiques générales.

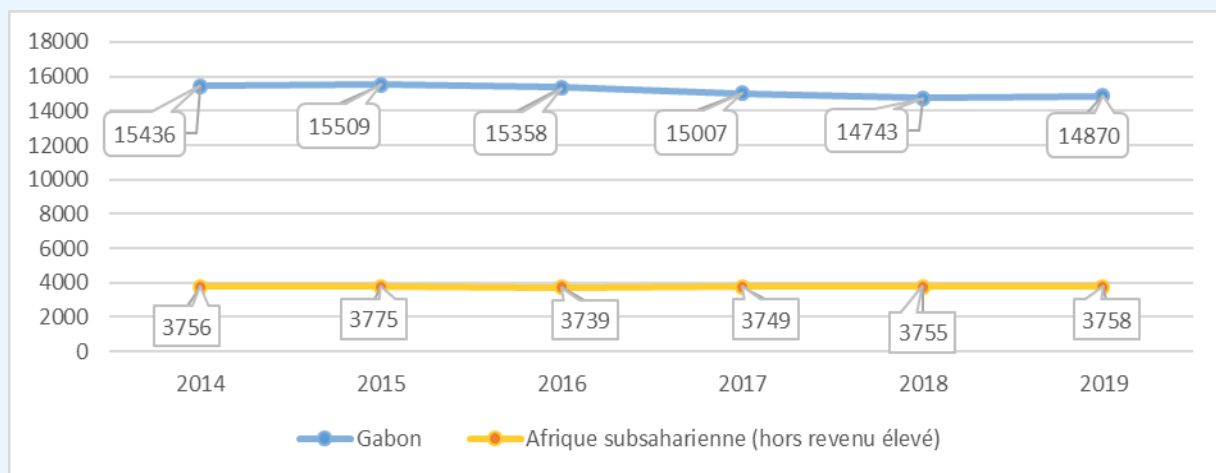
Cette situation connaît une amélioration en 2019 grâce aux actions mises en place par le Programme de relance de l'économie (PRE) qui a bénéficié de l'appui des partenaires économiques et financiers. Ainsi, le taux de croissance global du PIB réel s'est établi à +3,9 pour cent en 2019 contre +0,8 pour cent en 2018 et +0,5 en 2017. Cette forte progression est expliquée par la reprise des activités du secteur pétrolier (+13,0 pour cent), après le déclin observé depuis 2014 et une expansion des activités du secteur hors pétrole (+2,9 pour cent).

► Figure 2.1 Evolution du taux de croissance du PIB



Source : DGEPPF

► Figure 2.2. PIB par habitant en Afrique subsaharienne et au Gabon, de 2015 à 2019 (en dollars, PPA\* internationaux constants de 2017)



\* PPA : Parité de pouvoir d'achat.

Source : BM, base de données WDI (2019).

► Tableau 2.1. Evolution de la part relative (en %) des pays dans le PIB de la CEMAC\*, de 2013 à 2018

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cameroun	30,4	31,7	37	40,1	39,9	39,6
République centrafricaine	1,6	1,7	2	2,2	2,4	2,3
Congo	17,1	17,4	15,9	14,3	14,6	14,9
Gabon	18,3	17,3	16,5	16,5	16,5	16,2
Tchad	13,9	14,1	14,6	14,5	13,8	14
CEMAC	100	100	100	100	100	100

\* CEMAC: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Source: BEAC, rapport annuel 2018.

En comparaison des autres pays de la sous-région, la contribution du Gabon au PIB de la CEMAC était d'environ 16 pour cent entre 2015 et 2018. Ainsi, le Gabon était

classé deuxième économie de la sous-région derrière le Cameroun, qui contribuait pour environ 40 pour cent au PIB de la CEMAC (tableau 2.1).

► **Tableau 2.2. Principaux indicateurs macroéconomiques et financiers du Gabon, de 2015 à 2018**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>PIB, prix et population</b>							
Taux de croissance (PIB réel)	5,6%	4,3%	3,9%	2,1%	0,5%	0,8%	3,9%
PIB pétrole	-5,3%	-0,3%	8,6%	-3,7%	-8,5%	-8,2%	13,0%
PIB hors pétrole	7,5%	5,0%	3,2%	3,0%	1,7%	2,0%	2,9%
Taux de croissance de la population	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%
Inflation, déflateur du PIB (% annuel)	-6,2	-0,9	-8,9	-4,3	3,8	7,1	0,8
Indice harmonisé des prix à la consommation des ménages (IHPC)	0,5	4,7	-0,3	2,1	2,7	4,7	2,5
<b>Finances publiques</b>							
Recettes totales							
Recettes pétrolières	-23%	-42%	-30%	36%	2%	28%	-15%
Recettes hors pétrole	6%	-9%	-5%	-9%	6%	18%	19%
Dépenses totales							
Dépenses de fonctionnement	8%	-7%	-5%	-7%	-8%	5%	-100%
Dépenses d'investissement	-35%	-30%	-4%	-67%	87%	14%	83%
Autres dépenses	-83%	-55%	789%	88%	-4%	10%	-69%
<b>Monnaie et crédits</b>							
Avoirs extérieurs nets	29,00%	-8,20%	-14,20%	-58,90%	23,10%	9,20%	-20,10%
Crédits à l'économie	25,60%	-5,90%	-6,30%	-10,30%	-4,50%	4,50%	2,20%
Créances nettes sur l'Etat	-782,84	-47,00%	130,41	956,27	1,10%	34,70%	10,60%
Monnaie au sens large	8,20%	-0,40%	-0,50%	-7,90%	-3,70%	15,20%	1,10%
<b>Secteur extérieur</b>							
Exportations (fob)		-7,53	-34,07	-14,48	16,40	14,33	
Importations (fob)		5,75	2,77	-16,40	7,14	-2,33	
Termes de l'échange							
Taux de change effectif réel							
<b>Comptes nationaux</b>							
Produit intérieur brut	5,60%	4,30%	3,90%	2,10%	0,50%	0,80%	3,90%
PIB pétrole	-5,30%	-0,30%	8,60%	-3,70%	-8,50%	-8,20%	13,00%
PIB hors pétrole	7,50%	5,00%	3,20%	3,00%	1,70%	2,00%	2,90%
Consommation totale	9,40%	4,20%	0,40%	0,70%	-0,10%	-4,60%	2,20%
Ménages	8,20%	5,50%	4,10%	2,30%	0,40%	-0,40%	0,90%
Administrations	11,80%	1,60%	-7,30%	-2,90%	-1,30%	-15,90%	6,10%
Investissement total	1,90%	13,50%	-13,70%	-0,80%	-11,60%	7,50%	2,40%
Administration	-3,10%	-26,00%	-29,70%	-10,20%	-60,20%	54,10%	9,00%
Secteur privé	15,40%	31,10%	-10,10%	1,40%	1,60%	7,50%	1,40%
Variation des stocks	170,90%	-61,60%	-84,00%	-101,60%	-867,60%	-100,00%	

Sources: DGEPF; BEAC.

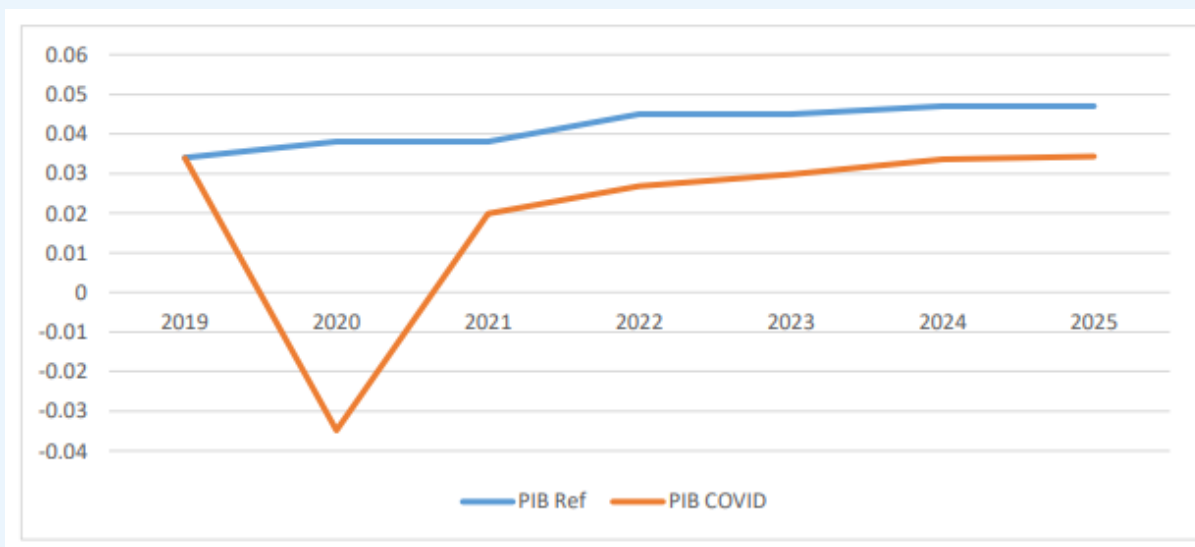
En dépit des bonnes performances économiques observées en 2019 et des perspectives optimistes, la crise sanitaire liée au COVID-19 devrait engendrer des effets néfastes sur la croissance économique en 2020. Selon une étude du PNUD-Gabon réalisée dans le cadre de l'évaluation des impacts socio-économiques de la pandémie du COVID-19 au Gabon, la croissance se situerait en 2020 à -3,4 pour cent contre une hausse prévisionnelle de 3,4 pour cent avant l'apparition du COVID-19, soit une différence de près de 7 points. Cette baisse significative de la croissance repose sur les hypothèses suivantes:

- la baisse de 30 pour cent du prix du pétrole combinée à une baisse de 23 pour cent de la production, avec un

retour progressif du marché pétrolier mondial à la situation pré-COVID-19 en 2022;

- la baisse de la productivité du capital et du travail résultant des mesures de confinement (total ou partiel) et de leurs implications sur les restrictions des déplacements. L'hypothèse a été: (i) de restreindre ce confinement à une durée de quatre mois en 2020, (ii) avec des effets différenciés sur la productivité du capital (sous-utilisation des capacités de production) et du travail (effet revenu). Ces effets différenciés sont aussi pris en considération dans les principaux secteurs économiques, le secteur des services (transport, hôtellerie, commerces, restauration) étant le plus touché.

► **Figure 2.3. Effets probables (en points de %) de la crise du COVID-19 sur l'activité économique en 2020, par secteur** (situation de référence = sans COVID-19)



Source: PNUD-Gabon.

Les effets de la crise continueraient de se faire ressentir à moyen terme dans la mesure où la trajectoire de croissance sur la période 2021-2025 se situerait en dessous de celle de la situation de référence. En l'absence de mesures correctives concrètes, l'aggravation à long terme des effets de la crise serait principalement attribuable à la chute de la valeur des exportations, à la dégradation des investissements privés et à la baisse des investissements publics, consécutive à la dégradation des finances publiques.

La simultanéité des mesures de confinement et des comportements de précaution du secteur privé, en matière d'investissement, constituerait un facteur amplificateur, avec des effets multiplicateurs sur le PIB. De même, la fermeture d'un certain nombre d'entreprises (commerces, restauration, hôtellerie, etc.) et l'interdiction de se déplacer réduiraient certaines dépenses, notamment celles qui sont liées aux transports et aux loisirs. La consommation finale se contracterait (41 pour cent du PIB initialement prévu contre 34 pour cent en 2020) en lien avec le fléchissement de la consommation



privée (-5 points), à la suite des pertes de revenus et d'emplois par les ménages.<sup>2</sup>

Les investissements du secteur privé baisseraient de 35 pour cent à 32 pour cent du PIB en 2020 du fait de la conjoncture et des incertitudes, notamment dans le secteur pétrolier.

Par ailleurs, selon les prévisions du ministère de l'Économie et de la Relance, l'activité économique nationale reculerait en 2020. Le PIB baisserait de 0,8 pour cent contre une prévision initiale de +3,8 pour cent pour l'année 2020, soit une perte de 4,5 points de croissance par rapport à la loi de finances initiale (LFI). Cette contraction proviendrait de la baisse du secteur hors pétrole (-0,3 pour cent contre +4,7 pour cent dans la LFI) et du repli de la production pétrolière (-4,5 pour cent au lieu de -3,4 pour cent dans la LFI).

## 2.1.2 Performances sectorielles

La mise en œuvre du PSGE entre 2010 et 2014 a permis au Gabon d'amorcer la transformation économique dans les filières du bois, des mines et des produits agricoles. Même si les performances du secteur non pétrolier étaient de bon augure avec une croissance de 7,3 pour cent par an entre 2010 et 2014 contre 5,5 pour cent entre 2005 et 2008, il convient de relever que, depuis le retournement du marché pétrolier, le rythme de croissance du secteur non pétrolier s'est aussi ralenti, passant à 4,8 pour cent en moyenne annuelle entre 2015 et 2018, en grande partie à cause de la baisse des investissements publics.

Ainsi, en dépit des performances encourageantes du secteur non pétrolier en matière d'élargissement de la base productive, la transformation économique demeure lente et tributaire du recyclage des surplus des revenus pétroliers.

Cependant, de 2018 à 2019, l'activité a été en hausse sur les trois secteurs. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont progressé respectivement de +12,3 pour cent, +1,5 pour cent et +4,1 pour cent en 2019. La forte reprise des activités du secteur primaire (+12,3 pour cent contre 0,2 pour cent en 2018) résulte des performances des branches pétrole (+13,0 pour cent), mines (+25,4 pour cent), agriculture (+9,2 pour cent) et pêche (+15,3 pour cent). L'activité agricole a maintenu son dynamisme

observé depuis 2017, en lien avec la consolidation de l'activité agricole de rente.

Le secteur secondaire a globalement ralenti par rapport à 2018, malgré la bonne tenue des activités des BTP (+3,1 pour cent), des autres industries (+4,8 pour cent) et des agro-industries (+7,3 pour cent).

L'activité du secteur tertiaire a bénéficié des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire. La croissance a été tirée par la quasi-totalité de ses branches. La progression de l'activité dans la branche transport (+16,4 pour cent) s'explique essentiellement par les bons résultats enregistrés dans les transports ferroviaires, maritimes et portuaires, consécutifs à l'intensification des flux de marchandises, elle-même imputable à la bonne tenue des secteurs pétrolier, minier et sylvicole. On note également la consolidation des performances de la branche des télécommunications (+4,5 pour cent). Enfin, l'activité des services a reculé de 2,1 pour cent en raison de l'appréciation des services rendus aux entreprises (+3,6 pour cent), malgré la chute des services immobiliers (-42 pour cent) et la diminution des transactions locatives. Cependant, dans la branche hôtellerie, l'activité a enregistré des résultats mitigés: une bonne tenue de la branche restauration collective et de la sous-branche événementielle (+4,8 pour cent), mais des contre-performances dans la branche hôtellerie.

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des mesures de riposte prises par le gouvernement, le secteur primaire ralentirait en 2020 comparativement aux prévisions de la LFI. Les activités des secteurs secondaire et tertiaire seraient quant à elles en repli en 2020, contre une hausse initialement prévue.

En effet, le secteur primaire progresserait de 0,4 pour cent en 2020 contre +1,9 pour cent initialement prévu, en raison du maintien des performances de la branche agriculture, élevage et pêche (+12,0 pour cent), avec notamment le segment agriculture (+12,8 pour cent) grâce à la consolidation de l'agriculture de rente avec une production d'huile de palme attendue à 115 100 tonnes et celle du caoutchouc. Néanmoins, la hausse de l'activité globale de ce secteur serait fortement atténuée par les contre-performances de:

<sup>2</sup> PNUD, Rapport d'analyse des impacts socio-économiques de la Covid-19 au Gabon, 2020.

- l'exploitation forestière (-8,3 pour cent), en raison du repli de la demande des industries locales en grumes de bois;
- du manganèse (-1,8 pour cent), à la suite d'une forte baisse des prix du minerai de manganèse et d'une contraction de la demande sur le marché sidérurgique;
- la production pétrolière (-4,5 pour cent), dues au déclin des champs matures et à la chute du prix du baril de pétrole.

S'agissant du secteur secondaire, le fléchissement de 11,6 points de l'activité par rapport à la LFI proviendrait des perspectives défavorables dans les industries du bois, l'industrie minière, le raffinage et les services pétroliers. Les BTP progresseraient de 2,7 pour cent grâce à l'effort d'investissement public attendu. Toutefois, les performances de ce secteur ont été révisées à la baisse par rapport aux prévisions de la LFI. Concernant l'industrie du bois (-10,4 pour cent), la baisse de la demande extérieure, en provenance principalement de la Chine et de la zone euro, contraindrait la production malgré la forte capacité des usines locales. Enfin, l'activité des

services pétroliers devrait également baisser en 2020 (-4,6 pour cent contre +2,5 pour cent dans la LFI), en raison de la diminution attendue des budgets d'investissement des sociétés pétrolières, en lien avec la chute des prix du pétrole en 2020.

Le secteur tertiaire serait marqué par un léger repli de ses activités, soit 4 points de moins par rapport aux prévisions de la LFI. La baisse des performances (-0,2 pour cent) proviendrait essentiellement du recul des branches services (-2,1 pour cent) et commerces (-1,9 pour cent), malgré la hausse des télécommunications (+1,6 pour cent).

Ainsi, ces contre-performances pourraient affecter les emplois dans les différents secteurs impactés négativement par la crise sanitaire. Car, structurellement, la baisse des prix du baril de pétrole engendre des pertes d'emplois dans les entreprises pétrolières et au sein des activités connexes. En revanche, les bonnes perspectives des secteurs tels que l'agriculture permettraient de créer de nouveaux emplois et de modérer les effets dommageables de cette crise sur le marché de travail.

► **Tableau 2.3 : Evolution (en %) des secteurs économiques, de 2016 à 2022**

Année	Données historiques			Estimations	Projections		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB							
<b>Secteur primaire</b>	<b>-0,20</b>	<b>0,70</b>	<b>0,20</b>	<b>12,30</b>	<b>0,40</b>	<b>5,20</b>	
Agriculture, élevage, pêche	12,40	11,90	9,40	8,90	12,00	14,00	
Agriculture	13,90	13,10	10,20	9,20	12,80	-	
Vivrière	14,70	10,80	7,00	5,50	3,90	-	
Rente	3,20	47,90	46,30	40,30	68,60	-	
Chasse et élevage	2,70	7,80	8,00	-1,60	2,00	-	
Pêche	7,50	3,50	2,00	15,30	10,90	-	
Exploitation forestière	8,50	13,50	10,00	3,50	-8,30	5,00	
Pétrole brut	-3,70	-8,50	-8,20	13,00	-4,50	-1,30	
Mines	-14,20	36,80	19,20	25,40	-1,80	8,80	
Gaz	13,60	-7,30	0,00	-17,10	-9,40		
<b>Secteur secondaire</b>	<b>3,30</b>	<b>-8,20</b>	<b>2,80</b>	<b>1,50</b>	<b>-1,90</b>	<b>4,50</b>	
Industries agroalimentaires, boissons	6,50	-2,20	7,10	7,30	2,10	5,00	
Industrie du bois	17,70	10,30	18,60	1,00	-10,40	6,00	
Industrie minière	23,30	37,20	78,80	-4,30	-14,50	5,40	
Autres industries	12,30	-4,40	13,20	4,80	1,80		
Raffinage	11,00	-21,20	-4,40	-12,10	-3,00	0,00	
Electricité, eau	3,20	0,70	0,20	1,50	1,90	3,00	

Année	Données historiques			Estimations	Projections		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB							
BTP	-1,10	-21,30	-23,10	3,10	2,70	8,20	
Recherche, services pétroliers	-1,10	-7,70	8,50	-2,10	-4,60	1,50	
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>5,00</b>	<b>7,80</b>	<b>2,10</b>	<b>4,10</b>	<b>-0,20</b>	<b>4,40</b>	
Transport et communication	6,00	30,90	2,40	10,40	1,60	5,80	
Transport	3,40	48,20	4,20	16,40	1,10	-	
Communication	7,90	17,80	0,60	4,50	2,10	-	
Services	3,40	-3,60	1,60	2,10	-2,10	3,00	
Commerces	-0,40	-0,30	0,40	0,70	-1,90	3,50	
Services bancaires, assurances	6,60	0,50	6,20	-3,80	0,60	2,50	
<b>Services non marchands</b>	<b>-0,10</b>	<b>1,50</b>	<b>-2,60</b>	<b>-1,00</b>	<b>0,70</b>	<b>2,00</b>	
Education	-0,10	0,20	-1,90	0,90	0,30	-	
Santé	-0,60	0,50	-2,40	-3,60	0,60	-	
Autres services non marchands	-0,10	2,40	-2,90	-1,40	1,00	-	

Sources: DGEPPF, BEAC.

### 2.1.3 Finances publiques

La situation des finances publiques du Gabon dépend encore de l'évolution des recettes pétrolières, malgré les efforts du pays pour diversifier son économie. Ainsi, les estimations du ministère de l'Economie en 2019 situent le total des recettes budgétaires à 2 113,4 milliards de FCFA, composées de 1 375,1 milliards des recettes hors pétrole et de 738,4 milliards des recettes pétrolières. Ces recettes ont été estimées à 2 162,4 milliards de FCFA dans la LFI (situation pré-COVID-19), dont 1 523,9 milliards hors pétrole et 638,5 milliards des recettes pétrolières. Cette tendance à la hausse des recettes budgétaires en 2020 devrait s'expliquer par des efforts de mise en œuvre des réformes appuyées par les bailleurs de fonds tels que le Fonds monétaire international (FMI), la BM, la Banque africaine de développement (BAD), etc. Cette amélioration des recettes publiques devrait entraîner une augmentation des dépenses en capital, qui se traduirait par la reprise de plusieurs chantiers qui connaissent des perturbations dues à la crise pétrolière depuis 2014.

Malheureusement, la pandémie de COVID-19, responsable d'un ralentissement de l'économie du fait des mesures de riposte prises par le gouvernement, n'est pas sans conséquences sur les finances publiques.

En effet, les projections du cadre macroéconomique présenté dans la loi de finances rectificative de 2020 montrent que les recettes budgétaires estimées à 2 162,4

milliards de FCFA avant la crise sanitaire seraient de l'ordre de 1 564,99 milliards de FCFA avec la COVID-19, soit une perte de 597,4 milliards de FCFA (un écart de 28 pour cent), dont 308,8 milliards de recettes fiscales.

Les dépenses initialement prévues à hauteur de 1 926,97 milliards de FCFA passeraient à 1 787,46 avec la crise sanitaire, soit une réduction de 139,51 milliards de FCFA (-7 pour cent). Cette réduction des dépenses publiques devrait affecter les dépenses en transferts (-4 pour cent), les dépenses d'investissement (-10 pour cent), le financement sur fonds propres (-48 pour cent) et les autres dépenses (-73 pour cent). En revanche, la légère augmentation des dépenses liées aux charges de la dette (17 pour cent) montre la volonté du gouvernement de respecter ses engagements à l'égard de ses partenaires financiers. C'est-à-dire, la non-accumulation des arriérés et le respect du plan d'apurement des arriérés. Le gouvernement affirme ainsi sa détermination à payer l'ensemble de la dette programmée dans le projet de loi de finances rectificative 2020. Ceci pour éviter l'aggravation des effets néfastes du COVID-19, tant sur l'économie que sur les finances publiques et au plan social.

En outre, le taux d'endettement augmenterait en 2020, pour s'établir à 66,4 pour cent du PIB contre 54 pour cent en 2018. Cette hausse s'expliquerait aussi bien par le recours à l'endettement, pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire (nouvelles dépenses liées au COVID-

19) et aux contraintes budgétaires (baisse des recettes), que par le repli de l'activité économique par rapport aux prévisions de la LFI (-0,8 pour cent contre +3,8 pour cent).

Toutefois, la chute substantielle des recettes pétrolières et fiscales, dans une situation de crise sanitaire, ne permettrait pas au gouvernement de respecter le critère de solde budgétaire de référence, surtout dans un contexte de quasi-absence d'épargne financière sur les recettes pétrolières, conformément à la méthodologie de calcul de cet indicateur.

Dans ce contexte, grâce au concours des partenaires techniques et financiers, la politique budgétaire mettrait l'accent sur la poursuite des réformes structurelles visant d'une part à optimiser la perception des recettes publiques et d'autre part à en améliorer le rendement. Ces différents efforts devraient permettre de renforcer la fourniture des services sociaux de base, au profit des plus démunis notamment, tout en soutenant la diversification des activités productives et l'emploi dans le secteur privé.

► **Tableau 2.4. Projections budgétaires du Gabon (en milliards de FCFA) pour l'exercice 2020**

	Loi de finances 2019	Prévisions 2020	Loi de finances initiale (LFI) 2020
Recettes totales	2 113.4	1 565.0	2 162.4
Recettes hors pétrole	1 375.1	1 101.5	1 523.9
Recettes pétrolières	738.4	463.5	638.5
Dépenses totales	1 907.9	1 900.5	1 927.0
Dépenses courantes	1 206.7	1 106.8	1 082.0
Dépenses en capital	381.0	380	513.2
Charges financières de la dette	255.6	276.5	240.8
Autres dépenses	64.5	137.2	90.9

Source: DGEPPF.

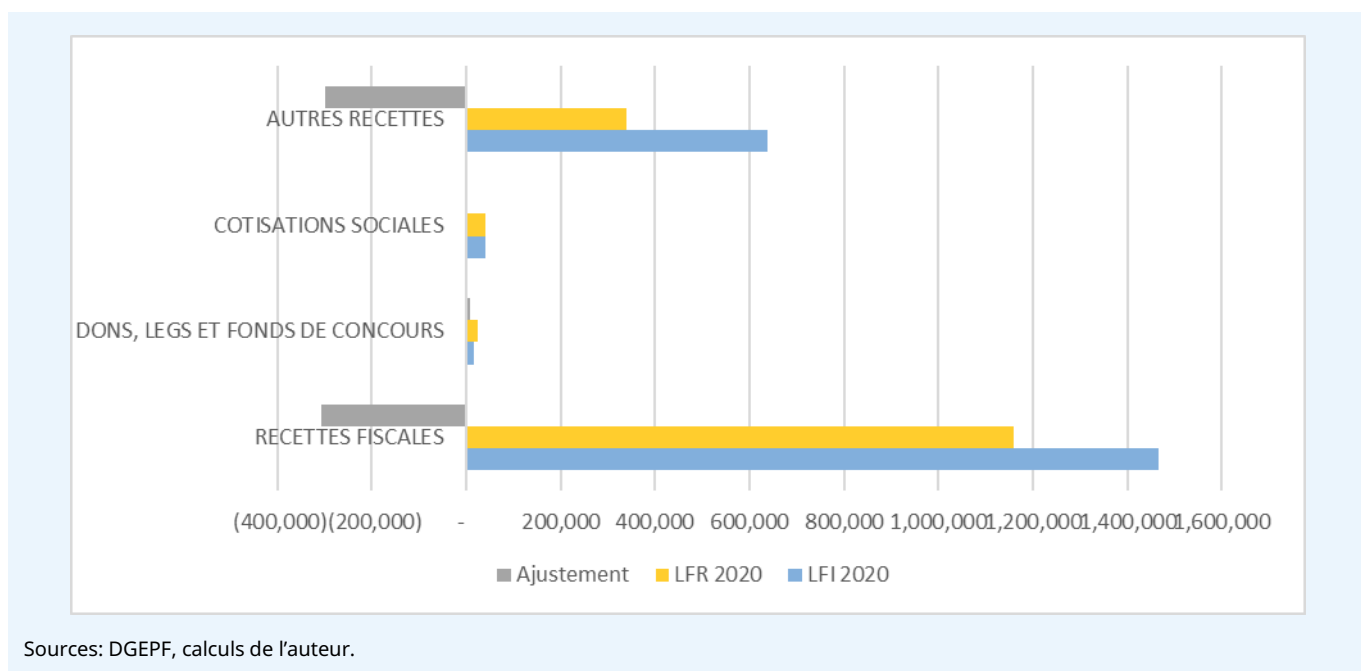
► **Tableau 2.5. Impact de la pandémie de COVID-19 sur les finances publiques du Gabon (en milliards de FCFA), en 2020**

Rubrique	LFI 2020	LFR 2020	Ecart (absolu)	Ecart (%)
<b>Recettes totales</b>	<b>2 162.37</b>	<b>1 564.99</b>	<b>-597.4</b>	<b>-28</b>
Recettes fiscales	1 465.4	1 158.6	-306.8	-21
Dons, legs et fonds de concours	17.1	25.1	8.0	47
Cotisations sociales	41.4	41.4	-	0
Autres recettes	638.5	340.0	298.5	-47
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 926.97</b>	<b>1 787.46</b>	<b>-139.51</b>	<b>-7</b>
Charges financières de la dette	240.8	276.5	35.65	15
Extérieure	159.4	186.3	26.87	17
Intérieure	81.4	90.2	8.78	11
Dépenses de personnel	661.0	683.0	21.97	3
Dont solde permanente	608.0	622.4	14.41	2
Rémunérations autres catégories de salariés	38.0	38.0	-	0
Primes et indemnités des fonctionnaires	15.0	18.0	3.00	20
Rappels de solde		4,556	4,556	-
Dépenses de biens et services	252.2	261.4	9.15	4
Remboursement TVA	89.2	54.2	-34.976	-39
Autres biens et services	160.9	204.5	43.69	27
Attributions de produits	2.2	2.6	0.44	20

Rubrique	LFI 2020	LFR 2020	Ecart (absolu)	Ecart (%)
Dépenses de transfert	168.8	162.4	-6.4	-4
Dépenses d'investissement	513.2	380.0	-133.23	-26
Financements sur ressources propres	220.0	113.8	-106.29	-48
Partenariats public-privé	30.0	30.0	0.00	0
Financements extérieurs	263.2	236.2	-26.94	-10
Autres dépenses	90.9	24.2	-66.70	-73

Sources: DGEFP, calculs de l'auteur.

► **Figure 2.4. Ajustement des principales recettes de l'Etat en 2020 à la suite de l'épidémie de COVID-19**



Sources: DGEFP, calculs de l'auteur.

### 2.1.4 Inflation

Bien que le pays soit très ouvert à l'extérieur en matière d'importations de biens et services, les mécanismes de subvention des produits de première nécessité et de contrôle permanent des prix permettent de maîtriser l'inflation au sein du pays, comme en témoigne le niveau général des prix, qui demeure inférieur au critère de convergence fixé à 3 pour cent, excepté pour quelques rares années.

Ainsi, l'année 2019 a été marquée par une désinflation des prix. En effet, le taux d'inflation, en moyenne annuelle, s'est replié à 2,0 pour cent en 2019 contre 4,8 pour cent en 2018, soit une baisse de 2,8 points de croissance par rapport à 2018. Cette évolution est la conséquence du faible accroissement des prix de la quasi-totalité des postes de dépense par rapport à l'année précédente, notamment les fonctions suivantes: produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+1,9 pour cent contre +3,7

pour cent), logement, eau, gaz et électricité (+2,6 pour cent contre +4,3 pour cent), transports (+2,2 pour cent contre +7,9 pour cent), enseignement (+17,6 pour cent contre +28,3 pour cent) et communication (+3,5 pour cent contre +15,8 pour cent). L'atténuation des tensions inflationnistes sur les denrées alimentaires est attribuable à la politique d'encadrement des prix mise en place par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère et de la mise en place d'une nouvelle mercuriale.

Toutefois, certains postes de dépense ont connu une persistance des tensions inflationnistes, en raison du relèvement de leurs cours au niveau international et de la faiblesse de l'offre sur le marché local: légumes et tubercules (+11,6 pour cent contre +8,6 pour cent) et lait, fromage et œufs (+1,8 pour cent contre +1,3 pour cent). L'augmentation modérée des prix du logement, du gaz et de l'électricité est entre autres imputable à l'évolution des prix de l'électricité (+5,1 pour cent à 87,3 FCFA pour le prix

moyen MT/kWh (MT= moyenne tension et kWh=kilowattheures) et +2,5 pour cent à 113,5 FCFA pour le prix moyen BT/kWh (BT= basse tension) et à celle des prix du gaz domestique (+3,6 pour cent à 5 950 FCFA la bouteille). A l'inverse, les prix des loyers brut ont enregistré un léger fléchissement (-0,4 pour cent) en 2019 comparativement à 2018 et le taux d'inflation est passé en dessous de la norme communautaire CEMAC de 3 pour cent en 2019.

En revanche, la reprise des tensions inflationnistes en 2020 serait liée aux mesures d'arrêt d'activité de certains secteurs productifs pour lutter contre le COVID-19, en dépit de l'engagement du gouvernement d'accroître le contrôle des prix à la consommation et des effets de la baisse des prix de transport en lien avec le repli des prix du pétrole.

En effet, au mois de juillet 2020, l'inflation a connu une hausse de 0,4 pour cent par rapport au mois précédent. En comparaison avec le premier trimestre 2020, l'augmentation de l'indice des prix était de 1,2 pour cent, tandis qu'en glissement annuel (juillet 2020 en fonction de juillet 2019), les prix ont augmenté de 1,5 pour cent. En l'absence de mesures d'atténuation des effets de la crise, cette tendance à la hausse des prix pourrait s'accroître avec l'évolution de la pandémie et compromettre les performances économiques, entraînant par conséquent des contre-performances sur le marché du travail. Car la hausse des prix pourrait réduire les consommations privées et publiques et provoquer un ralentissement des activités dans les secteurs considérés comme sensibles à la fluctuation des prix.

### 2.1.5 Politiques monétaires

Comme dans plusieurs autres pays de la CEMAC, le financement de l'économie gabonaise est fait sur fonds propres avec l'appui de bailleurs tels que le FMI, la BM, la BAD, etc. C'est dans ce contexte que le pays bénéficie de plusieurs appuis budgétaires dont les objectifs sont: (i) d'assurer la stabilité monétaire, (ii) de rétablir les équilibres budgétaires, (iii) de renforcer la résilience du secteur bancaire et financier.

Ainsi, à la fin décembre 2019, la situation monétaire corrélée à l'évolution du secteur réel des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, était marquée par:

- une légère hausse de la masse monétaire;
- une dépréciation des avoirs extérieurs nets;

- une consolidation du crédit intérieur net;
- une dégradation de la position nette du gouvernement (PNG);
- un infléchissement de la politique monétaire.

#### La masse monétaire (M2)

Elle serait en légère hausse (1,1 pour cent) à 2 334,5 milliards de FCFA à la fin décembre 2019, en relation avec la consolidation du crédit intérieur net (+5,6 pour cent). On note en revanche une évolution contrastée des composantes de la masse monétaire. En effet, les dépôts augmentent de 2,3 pour cent à 1 968,6 milliards de FCFA alors que la circulation fiduciaire ralentit de 5 pour cent pour s'établir à 365,9 milliards de FCFA.

#### La quasi-monnaie

La quasi-monnaie régresse de 17,2 pour cent à 650,8 milliards de FCFA en décembre 2019. Les frémissements de l'économie ont encouragé les entreprises à relancer les investissements productifs sur la période d'analyse.

#### Les ressources extra-monétaires

Les ressources extra-monétaires composées des emprunts extérieurs à moyen et long terme, des fonds propres du système bancaire, des allocations de DTS (droits de tirage spéciaux) et des autres postes nets baissent de 13,1 pour cent à 229,3 milliards de FCFA en décembre 2019.

#### Les contreparties de la masse monétaire

Au cours de la période sous revue, les contreparties de la masse monétaire (avoirs extérieurs nets et crédit intérieur) sont restées plus ou moins stables (-0,4 pour cent).

#### Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire sont passés de 600,4 milliards de FCFA à 479,8 milliards de FCFA en décembre 2019, soit une baisse de 20,1 pour cent. Cette situation est corrélée à la détérioration simultanée des avoirs extérieurs nets de la BEAC (-8 pour cent) et des banques primaires (-47,9 pour cent) qui s'établissent respectivement à 385,1 et 97,4 milliards de FCFA.

## Le crédit intérieur

Il s'affermir de 5,6 pour cent à 2 084,0 milliards de FCFA à la fin décembre 2019, tiré par la hausse conjointe des créances nettes sur l'Etat (10,6 pour cent) et des crédits à l'économie (2,2 pour cent).

## Les créances nettes sur l'Etat

En rapport avec la politique des finances publiques, la situation nette débitrice de l'Etat se situerait à 887,9 milliards de FCFA en décembre 2019 contre 802,7 milliards de FCFA un an plus tôt. Cette évolution résulte des efforts de remboursement de la dette de l'Etat à l'égard du

système bancaire. Ainsi, la PNG se situe à 952,0 milliards de FCFA en 2019 contre 1 083,9 milliards de FCFA (prévisions LFI 2020).

## Les créances sur l'économie

A la faveur de la politique de relance économique menée depuis trois ans par le gouvernement, les crédits à l'économie gagnent 2,2 pour cent à 1 196,1 milliards de FCFA. Cette évolution serait liée aux concours octroyés au secteur privé non financier, représentant environ 93 pour cent du total des crédits.

► **Tableau 2.6. Situation monétaire en 2019**

Trimestre	Déc 17	Déc 18	Déc 19*	Déc 19**
	En milliards de FCFA			
Avoirs extérieurs nets	549.9	600.4	536.4	479.8
Banque centrale	307.3	418.6	499.3	385.1
Banques commerciales	242.6	181.8	37.1	94.7
Crédits intérieurs nets	1 716.6	1 973.2	2 314.5	2 085
Créances nettes sur l'Etat	596	802.7	1 040.7	887.9
dont position nette du gouvernement (PNG)	662.6	842.8	1 083.9	952
dont créances nettes des organismes publics	-66.6	-40.1	-43.2	-64.2
Créances sur le reste de l'économie	1 120.6	1 170.5	1 273.8	1 196.1
Ressources = contreparties	2 266.5	2 573.6	2 850.9	2 563.8
Monnaie au sens large	2 004.8	2 309.7	2 587	2 334.5
Circulation fiduciaire	329	385.2	462.9	365.9
Dépôts	1 675.8	1 924.5	2 124.1	1 968.6
dont quasi-monnaie	696.8	785.7	861.7	650.8
Ressources extra-monétaires	261.7	263.9	263.9	229.3
	Variation annuelle en %			
Avoirs extérieurs nets	23.1	9.2	-10.7	-20.1
Crédits intérieurs nets	-2.6	14.9	17.3	5.6
Créances nettes sur l'Etat	1.1	34.7	29.6	10.6
Créances sur le reste de l'économie	-4.4	4.5	8.8	2.2
Ressources = contreparties	2.6	13.5	10.8	-0.4
Masse monétaire	-3.7	15.2	12	1.1
Circulation fiduciaire	-8.1	17.1	20.2	-5
Dépôts	-2.7	14.8	10.4	2.3

Sources: BEAC décembre 2019, \*\*prévisions BEAC.

## 2.1.6 Commerce extérieur

La balance commerciale, structurellement excédentaire, a augmenté de 5,1 pour cent pour s'établir à 1 892,2 milliards de FCFA en 2019. Cette situation s'explique par

l'accroissement des exportations (+8,1 pour cent), en dépit de la progression des importations (+11,3 pour cent). En effet, les importations en valeur se sont alourdies de 11,3 pour cent à 1 827,1 milliards de FCFA, en raison du

renforcement des achats de biens liés aux activités des secteurs pétrolier (+23,4 pour cent), minier (+4,4 pour cent) et bois (+41 pour cent), notamment dans un contexte de reprise de l'activité économique nationale. Suivant la même tendance, les exportations ont progressé de 8,1 pour cent, s'établissant à 3 719,3 milliards de FCFA, grâce à la hausse de la demande extérieure des principaux produits (pétrole, manganèse, bois, huile de palme).

Par ailleurs, les prévisions du ministère de l'Economie montrent que les exportations hors pétrole ont été révisées à la baisse de 12,4 points par rapport aux objectifs de la LFI, en raison de la contraction de la demande de l'économie chinoise et des économies de la zone Europe et Amérique sur les produits miniers (-8,5 points à -2,5 pour cent), sylvicoles (-11,9 points à -7,9 pour cent) et manufacturés (-8,7 points de croissance à -1,4 pour cent), à la suite de la crise du COVID-19.

En outre, en raison de la pandémie et des mesures de riposte prises par le gouvernement, la demande intérieure enregistrerait un recul consécutif à la contraction de la commande publique (-2,9 pour cent) et privée (-2,6 pour cent). En effet, il est attendu une diminution de la consommation des ménages (-1,6 pour cent contre +2,1 pour cent dans la LFI), dans un contexte de maîtrise des dépenses courantes de l'État (-6,2 pour cent). Par conséquent, les importations connaîtraient une baisse.

Ces résultats traduisent entre autres le fait que les échanges commerciaux, les investissements étrangers directs et les chaînes d'approvisionnement ont été interrompus ou perturbés en raison de la crise sanitaire. Ce qui a des effets désastreux sur les processus de production et sur les emplois.

► **Tableau 2.7. Evolution de la balance commerciale du Gabon, de 2016 à 2018**

	2016		2017		2018		2019	
	Valeur (milliards de FCFA)	Valeur (milliards de FCFA)	Variation (%)	Valeur (milliards de FCFA)	Variation (%)	Valeur (milliards de FCFA)	Variation (%)	
<b>Exportations totales</b>	<b>2 579.4</b>	<b>3 010</b>	<b>16.7</b>	<b>3 441.4</b>	<b>14.3%</b>	<b>3 719.3</b>	<b>8.1%</b>	
Pétrole	1 940.5	2 068.8	6.6	2 449.7	18.4%	2 647.9	8.1%	
Manganèse	321.5	617.8	92.2	656.7	6.3%	682.6	3.9%	
Or	2.8	6.4	128.6	2	-68.8%	2.6	30.0%	
Bois	278	268.7	-3.3	284.7	6.0%	340.1	19.5%	
Huile de palme	2.8	5	78.6	5	0.0%	17.4	248.0%	
Autres	33.8	43.5	28.7	43.3	-0.5%	28.7	2 870.0%	
<b>Importations totales</b>	<b>1 561.7</b>	<b>1 680</b>	<b>7.6</b>	<b>1 640.9</b>	<b>-2.3%</b>	<b>1 827.1</b>	<b>11.3%</b>	
Balance commerciale	1 017.7	1 330	30.7	1 800.5	35.4%	1 892.2	5.1%	
Taux de couverture (%)	165.2%	179.2%		209.7%		203,6%		

Source: DGEPP.

## 2.2. Emploi et marché du travail

### 2.2.1. Secteur formel

Bien que la situation de l'emploi au Gabon soit dominée par le secteur informel, le secteur formel demeure non négligeable. En effet, les emplois dans le secteur privé formel représentent 25 pour cent de l'emploi total, le secteur public 23 pour cent des emplois, tandis que le secteur informel compte pour 36 pour cent de l'emploi total et l'emploi familial, 16 pour cent (EGEP II).

Dans le secteur formel, l'analyse de l'évolution de l'emploi montre que pendant la période allant de 2015 à 2019 le secteur public reste le principal pourvoyeur d'emplois avec 106 631 emplois, soit 55,72 pour cent du total des emplois en 2019, alors que le secteur privé représente 42 pour cent des emplois. Le parapublic, dont la création nette d'emplois est de 230 en 2019 contre 76 en 2015, représente seulement 2,2 pour cent des emplois. Sur la même période, on note également une baisse importante de création nette d'emplois dans le public comme dans le privé du fait de la crise que traverse le pays depuis l'effondrement des prix du baril de pétrole en 2014.



En effet, la politique visant à maîtriser les effectifs de la fonction publique, mise en place depuis 2017, a été maintenue en 2019. A la fin de l'année 2019, le nombre de salariés dans le secteur public a baissé de 1,0 pour cent par rapport à 2018, pour s'établir à 99 405 agents. Cette diminution des effectifs est observée aussi bien pour la main-d'œuvre non permanente (-1,1 pour cent) que pour la fonction publique (-1,0 pour cent). Rappelons que la stratégie du gouvernement consiste principalement à geler les recrutements et à mettre à la retraite systématiquement les agents ayant atteint l'âge limite.

Dans ce contexte, la masse salariale de la fonction publique (hors collectivités locales) a reculé de 1,7 pour cent pour s'établir à 688,9 milliards de FCFA à la fin 2019.

Ce fléchissement est essentiellement dû à l'abaissement de la solde permanente (-2,4 pour cent), en dépit du relèvement de celle de la main-d'œuvre non permanente (+3,1 pour cent). Au total, en tenant compte du maintien de la masse salariale des collectivités locales, la masse salariale du secteur public a régressé de 1,6 pour cent et atteint 723 milliards de FCFA en 2019.

Cependant, même si l'apparition du COVID-19 devrait entraîner une perte d'emplois dans le secteur privé formel, notamment dans le pétrole, les mines, etc., le développement d'une économie verte s'annonce prometteuse et pourrait changer la donne en créant plus d'emplois à terme.

► **Tableau 2.8. Evolution de l'emploi dans les entreprises modernes entre 2013 et 2019 par secteur d'activité**

Désignation	Effectifs					Créations nettes				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Sociétés	92 887	91 159	90 577	87 934	84 731	2 699	-1 728	-582	-2 643	-3 203
Parapublique	5 052	4 051	3 889	3 971	4 201	76	-1 001	-162	82	230
Privées	87 835	87 108	86 688	83 963	80 530	2 623	-727	-420	-2 725	-3 433
Secteur public	109 565	108 150	109 752	107 627	106 631	515	-1 415	1 602	-2 125	-996
Total général	202 452	199 309	200 329	195 561	191 362	3 214	-3 143	1 020	-4 768	-4 199

Source: DGEPPF.

## 2.2.2 Secteur informel

Le marché du travail gabonais se singularise par sa population active occupée en milieu urbain et l'importance de son secteur public. En revanche, comme dans les autres économies africaines, il comprend une forte proportion d'emplois informels.

Selon l'Enquête nationale de l'emploi et du chômage (ENEC 2011), près de la moitié des actifs occupés (47 pour cent) est employée par les entreprises du secteur informel. Celui-ci s'est développé après la chute drastique des prix du pétrole en 1986, qui a provoqué une forte contraction des effectifs du secteur formel. Ainsi, le secteur informel a constitué, face à la crise, une alternative au chômage pour les nombreux travailleurs licenciés du secteur formel et les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi.

L'emploi informel est dominé par les immigrés qui exercent en majorité en tant qu'artisans, vendeurs, salariés et indépendants dans les secteurs du commerce (29 pour cent des effectifs globaux), des services (38 pour cent) et de l'agriculture (19 pour cent). Les industries et le BTP représentent respectivement 9 pour cent et 5 pour

cent. Les nationaux sont plus présents dans la construction, la menuiserie et les services. Dans l'ensemble, les personnes exerçant dans les entreprises informelles n'ont pas un niveau élevé d'éducation et de formation de base. Ils se forment généralement sur le tas.

En outre, l'enquête sur l'évaluation de la pauvreté, réalisée en 2017, montre que le travail indépendant et le travail informel sont les formes d'emploi les plus courantes, en particulier pour les femmes et les résidents ruraux.

Le marché du travail est dominé par les emplois indépendants et non qualifiés, qui représentent plus de la moitié de l'emploi total. La plupart des emplois informels se trouvent dans les zones rurales et les villes secondaires, étant donné que le travail familial et le travail indépendant atteignent 68 pour cent dans les zones rurales et 35 pour cent dans les autres zones urbaines, contre seulement 21 pour cent dans les villes principales. Les emplois peu qualifiés sont également répandus chez les individus n'ayant pas dépassé le niveau des études primaires ou moins, dont seulement 20 pour cent sont employés comme cadres ou travailleurs qualifiés, contre plus de 70 pour cent chez les individus qui sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de

l'enseignement supérieur. Toutefois, les jeunes très instruits semblent de plus en plus exercer des emplois peu qualifiés, ce qui démontre l'importance de l'expérience en plus de l'éducation pour accéder à des emplois qualifiés et la faible qualité de l'éducation, qui ne parvient pas à transmettre aux élèves les compétences nécessaires.

D'après la même enquête, les étrangers travaillent essentiellement dans le secteur des services et semblent venir au Gabon, soit 1) pour exercer des emplois que les travailleurs gabonais refusent de faire (les étrangers occupent 35 pour cent des emplois informels et 28 pour cent des emplois familiaux), soit 2) pour pallier le manque de qualifications et de compétences spécifiques sur le marché national du travail (environ 20 pour cent des emplois dans le secteur privé formel sont occupés par des étrangers).

### 2.2.3 Population active

L'âge légal du travail au Gabon est compris entre 16 et 65 ans. Cette tranche définit donc la population potentiellement travailleuse ou main-d'œuvre potentielle du pays. Elle se divise en :

- actifs, constitués de ceux qui sont effectivement sur le marché du travail, soit en tant que travailleurs (les occupés) ou cherchant un premier emploi (les demandeurs de premier emploi), tels que les étudiants qui finissent leur cursus, soit cherchant un nouvel emploi à la suite d'une perte d'emploi (les chômeurs);
- inactifs qui, bien qu'ayant l'âge légal pour travailler, sont hors du marché du travail pour diverses raisons telles que les études, le handicap lourd incompatible avec l'exercice d'un emploi, la décision de vivre de rente, la retraite, le fait d'être femme au foyer.

D'après les résultats du recensement général de la population réalisé en 2013, le Gabon comptait 1 031 521 personnes en âge de travailler, c'est-à-dire âgées de 16 à 65 ans, dont 577 242 sont des actifs (qui participent au marché du travail) et 412 340 des inactifs (qui sont hors du marché du travail). A noter que le statut d'activité de près de 42 000 personnes, soit 4 pour cent du total, n'est pas déclaré. Il y a plus d'hommes actifs que de femmes actives. L'essentiel de la population en âge de travailler réside en milieu urbain.

Toutefois, avec un taux d'accroissement de la population estimé, en moyenne annuelle, à 2,9 pour cent, la population active est évaluée à 1 474 884 personnes en 2020.<sup>3</sup> Mais l'évolution de la pandémie étant relativement maîtrisée, avec moins de nouveaux cas de contamination par jour et moins de 50 décès en huit mois, cette population active pourrait ne pas connaître de changement significatif sur le plan quantitatif.

### 2.2.4 Taux de chômage

Le chômage est par son ampleur un des problèmes sociaux et économiques les plus centraux des pays en voie de développement. Il constitue, de ce fait, un indicateur qui reflète la faible capacité d'une économie à fournir de l'emploi à sa main-d'œuvre. Le chômage est la situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire (âge notamment), se trouve sans emploi malgré ses recherches.

Au Gabon, le chômage et le découragement sont importants, en particulier parmi les jeunes instruits et les femmes. Le marché du travail gabonais se caractérise principalement par la prévalence du chômage de longue durée et le découragement qui règne parmi les demandeurs d'emploi. En effet, en 2017, le taux de chômage était estimé à 27 pour cent et les jeunes chômeurs représentaient 60 pour cent de la population au chômage (EGEP II). Le taux de chômage est beaucoup plus élevé dans les zones urbaines (19 pour cent) que dans les zones rurales (4 pour cent). En outre, le taux de chômage est similaire pour les pauvres et les non-pauvres, mais le taux de chômage élargi (comprenant les chômeurs et les travailleurs découragés) s'élève à 30 pour cent chez les pauvres, contre 17 pour cent chez les non-pauvres.

Ces résultats reflètent l'insuffisance des investissements dans le secteur social, et dans le capital humain surtout. La forte incidence des chômeurs instruits montre une inadéquation entre le système éducatif et les besoins des employeurs. Ces résultats traduisent également la faible capacité de l'économie gabonaise à créer de nouveaux emplois, malgré les nombreuses potentialités dont regorge le pays.

Par ailleurs, la crise du COVID-19, qui a engendré un ralentissement de l'activité économique, pourrait occasionner des pertes d'emplois et augmenter le nombre

<sup>3</sup> Ministère de l'Economie et des Finances, DGS, Rapport sur la projection de la population 2019-2025.

des chômeurs, si des mesures adéquates ne sont pas mise en place.

### 2.2.5 Sous-emploi

L'analyse du sous-emploi est un élément essentiel à la compréhension du marché du travail. Cet indicateur permet de synthétiser le chômage, le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible.

Le sous-emploi visible est lié à la durée de travail et il fait référence à la situation d'actifs occupés qui travaillent moins de 40 heures par semaine dans leur emploi principal, selon la «norme» nationale, mais qui cependant sont disponibles pour travailler plus et/ou qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire.

Le phénomène touche 18,2 pour cent de la population active occupée. Il est beaucoup plus manifeste chez les femmes (23,6 pour cent) que chez les hommes (14,9 pour cent) aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Selon la catégorie socioprofessionnelle, le phénomène est plus prononcé pour les aides familiaux (31,9 pour cent), les apprentis (29 pour cent) et les travailleurs indépendants (24 pour cent). Les entreprises privées formelles sont moins frappées par le phénomène (8,2 pour cent) que les ménages (27,4 pour cent). En revanche, l'industrie, avec 22,8 pour cent, est le secteur d'activité le plus touché alors que le primaire l'est moins (ENEC 2011).

Les raisons de cette situation de sous-emploi peuvent ressortir d'une mauvaise conjoncture économique ou encore de raisons propres à l'employeur.

Le sous-emploi invisible correspond à la proportion des actifs occupés gagnant moins de 470,5 FCFA par heure de travail (ENEC). Cependant, cette charge horaire doit être rendue nécessaire par une productivité du travail anormalement faible.

Dans l'ensemble, le niveau élevé et presque généralisé du sous-emploi invisible tend à créditer la thèse selon laquelle les populations locales travailleraient moins. Même s'il se situe à 98 pour cent dans l'ensemble et se matérialise plus en milieu rural, il n'est pas rare d'observer des taux de 100 pour cent, surtout en milieu rural. Les patrons et employeurs se trouvent être la catégorie socioprofessionnelle la plus touchée, avec 100 pour cent.

La traduction du déséquilibre entre offre et demande de travail est plus prononcée dans les entreprises associatives, avec dix personnes sur dix qui sont

concernées. La productivité du travail serait donc anormalement faible pour le cas du Gabon.

Le sous-emploi global synthétise toutes les formes de distorsion sur le marché du travail. Il vise à quantifier les actifs qui sont soit au chômage, soit en situation de sous-utilisation sur le marché si l'on prend en compte le nombre d'heures travaillées involontairement en deçà du volume horaire hebdomadaire fixé par la loi ou gagnant moins qu'un revenu minimum fixé par la loi. Il comprend le chômage, le fait de gagner moins que le revenu minimum (rapporté au volume horaire fixé par la loi), ou encore de travailler involontairement moins de 35 heures par semaine. Le phénomène touche un peu plus de deux actifs sur dix (22,5 pour cent).

Le sous-emploi global touche donc une partie non négligeable de la population active. Il demeure à ce titre un problème majeur du marché du travail au Gabon. Ainsi, de même qu'il convient d'analyser le marché du travail sous l'angle du chômage, il importe aussi de mieux regarder les mauvaises conditions d'activité que traduit le sous-emploi global.

Il convient de souligner que les mesures de riposte contre le COVID-19, notamment la réduction des effectifs dans l'administration publique comme dans les entreprises et l'allègement du temps de travail, auraient impacté le marché de travail gabonais en accentuant le phénomène de sous-emploi visible, déjà criant au sein du pays. De même, compte tenu des difficultés financières engendrées par la pandémie du fait du ralentissement des activités économiques, certaines entreprises privées et familiales pourraient être amenées à réduire les salaires des employés et à augmenter le niveau du sous-emploi invisible.

### 2.2.6 PME et marché du travail

L'effet de la crise sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) est particulièrement grave en raison de la plus grande vulnérabilité et de la moindre résilience de ces dernières, du fait de leur taille. La disparition de nombreuses microentreprises et PME, qui sont les piliers de l'économie et les principaux fournisseurs d'emplois dans le pays, aurait un impact important sur l'économie du pays et sur les perspectives de croissance, mais aussi sur les perceptions et les attentes, et même sur le secteur financier, qui pourrait déjà être mis à l'épreuve par le manque de performance de certains portefeuilles. Une détérioration de la situation

financière des microentreprises et des PME pourrait avoir des effets sur l'ensemble du secteur bancaire.

## 2.3. Développement social

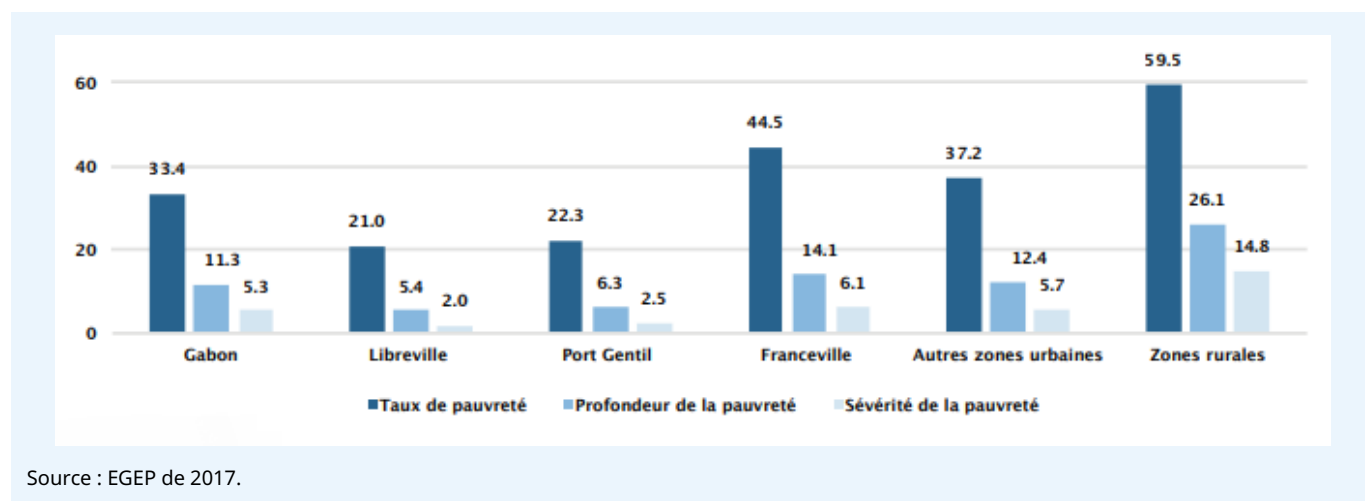
### 2.3.1 Pauvreté et inégalités

Le marché du travail est à tout point de vue un élément incontournable dans la compréhension du phénomène de la pauvreté, et cela pour plusieurs raisons. Il exerce une influence décisive sur le niveau de vie des ménages et constitue un canal de transmission de l'impact des

politiques macroéconomiques sur la pauvreté. Ainsi, cette dernière peut être considérée comme la résultante de la dynamique de fonctionnement particulière du marché du travail. Le manque de travail favorise en effet la persistance de la pauvreté dans les ménages et l'accroissement des inégalités.

Selon la récente enquête gabonaise pour l'évaluation de la pauvreté (EGEP II), la pauvreté se situait à 33,4 pour cent en 2017. En d'autres termes, un Gabonais sur trois vivait dans la pauvreté, et environ un Gabonais sur dix souffrait d'extrême pauvreté.

► Figure 2.5. Situation de la pauvreté en 2017 au niveau national et par lieu de résidence



Dans les zones rurales, plus de la moitié des habitants sont pauvres, et leur pauvreté est trois fois plus profonde que celle des urbains pauvres. Environ 59,5 pour cent de la population rurale vit dans la pauvreté, contre 29,4 pour cent dans les zones urbaines. La profondeur de la pauvreté (ou la distance par rapport au seuil de pauvreté), estimée à 11,3 pour cent dans l'ensemble du pays, indique qu'une grande proportion de la population est assez proche du seuil de pauvreté.

Ainsi, l'ampleur de la pauvreté dans le pays peut s'expliquer en partie par un taux de chômage élevé et une insuffisance des revenus dans les ménages, en lien avec le sous-emploi invisible qui touche encore bon nombre de personnes. Il convient de souligner que, selon les estimations du PNUD, la baisse de l'emploi et du revenu associé va accroître la pauvreté, qui passerait de 33,1 pour cent à 34,7 pour cent en 2020.

Les différences spatiales dans les prestations de service public creusent les inégalités d'opportunités et les écarts

de niveau de vie. Dans une grande partie du Gabon, l'accès aux services de base constitue encore un problème. Les disparités spatiales en matière de couverture et d'accessibilité des services sont plus marquées que dans les pays comparables. L'écart entre les zones urbaines et les zones rurales s'agissant de l'accès à l'électricité et à l'eau potable est très remarquable. En effet, dans les zones rurales, plus de 60 pour cent des Gabonais ont uniquement accès à des sources d'eau non protégées, et environ 75 pour cent ne disposent pas d'installations sanitaires ou utilisent des installations non améliorées. La plupart des habitants des zones rurales ont recours aux générateurs ou à des sources d'éclairage inefficaces. L'accès aux services de base est également faible dans les provinces du nord et du sud. Les régions où les prestations de services sont limitées ont un capital humain plus faible, des emplois moins productifs et une plus forte prévalence de la pauvreté.

La réduction des disparités spatiales dans la fourniture des services de base est essentielle pour favoriser un

développement plus inclusif. Les villes de plus de 100 000 habitants ont un meilleur accès à l'électricité, à l'eau potable et à l'assainissement, dépassant les 75 pour cent en moyenne.

La pandémie met en lumière les inégalités et les fractures sociales qui touchent durement les groupes les plus vulnérables, qui sont marginalisés. La pauvreté multidimensionnelle et les inégalités risquent donc de s'accroître considérablement.

En somme, les déficits dans le capital humain et l'accès inéquitable aux services de base exacerbent l'inégalité des opportunités et compromettent les perspectives de réduction rapide du chômage et de la pauvreté.

Le faible capital humain et l'accès limité aux services de base limitent les chances des pauvres d'accéder à des emplois productifs. Environ 50 pour cent des pauvres n'ont pas dépassé le niveau des études primaires, voire moins, et seulement 4 pour cent ont atteint le niveau des études supérieures, contre 30 pour cent et 18 pour cent des non-pauvres. Par ailleurs, les pauvres souffrent davantage de problèmes de santé et de carences nutritionnelles, et sont beaucoup plus exposés aux chocs et à la précarité alimentaire.

### 2.3.2 Santé et nutrition

La santé est un facteur important du développement du capital humain. Elle détermine en partie les capacités d'une population à travailler. En effet, le lien entre le travail et la santé peut être appréhendé à partir de l'insertion professionnelle. Être en emploi apparaît bénéfique pour la santé. Cette relation entre emploi et état de santé peut transiter par différents canaux, tels que l'accès aux soins, les conditions matérielles de vie ou encore les conditions initiales de l'enfance. L'emploi, par les revenus qu'il procure, mais aussi par la couverture maladie qu'il apporte souvent, réduit considérablement les difficultés d'accès aux soins.

De façon générale, la perte d'emploi est associée à une dégradation du bien-être. La persistance du chômage et des formes récurrentes de non-emploi ont un effet délétère sur la santé.

Concernant le Gabon, plusieurs efforts ont été réalisés pour permettre aux Gabonais de bénéficier d'une meilleure couverture des services de santé.

Ainsi, la couverture géographique du pays en formations sanitaires publiques est relativement bonne, avec un

système de surveillance pyramidal à trois niveaux: (i) les établissements primaires (dispensaires, centres de santé, etc.), (ii) les établissements secondaires (directions régionales de santé, services spécialisés, centres hospitaliers régionaux), et (iii) les établissements tertiaires (services de diagnostic, programmes nationaux, instituts de recherche, trois hôpitaux installés à Libreville). Ce système couvre la quasi-totalité du pays. Il existe près de 700 structures de premier recours entre la population et le système de santé (dispensaires, infirmeries, cabinets de soin, etc.) et quatre centres hospitaliers universitaires.

Cependant, ce système de santé présente des limites importantes liées à:

- l'environnement: faiblesse du système d'information sanitaire, manque de coordination entre les acteurs, allocation budgétaire insuffisante pour la prévention, etc.;
- l'offre de soins: faible accessibilité géographique, rupture fréquente dans la chaîne d'approvisionnement des médicaments, priorité accordée aux centres hospitaliers au détriment des centres de santé, nombre restreint de services, etc.
- la qualité de la prise en charge : faible couverture vaccinale, niveau élevé des taux de mortalité maternelle et infantile. En ce qui concerne le personnel, le nombre total d'agents est estimé à 12 000 personnes (95 pour cent sont employées dans le secteur public). Le nombre de médecins est quant à lui de 0,5 pour 1 000 habitants: il se situe dans la moyenne recommandée par l'OMS, et sa répartition géographique correspond à celle de la population.

Concernant la gestion des crises sanitaires, le gouvernement a adopté en 2012 un plan national de préparation multirisque. Pour faire face aux maladies à caractère épidémique, il a mis en place un comité interministériel de gestion des épidémies, une plateforme nationale de gestion des risques et de réduction des catastrophes et un comité opérationnel de réponse aux épidémies. Il a par ailleurs renforcé ses capacités techniques pour la détection des maladies à potentiel épidémique à travers plusieurs structures et institutions: (i) l'Institut d'épidémiologie et de lutte contre les endémies (IELE), (ii) des laboratoires d'analyses médicales et de microbiologie, des centres de recherche médicale de haut niveau (celui de Franceville, le CIRMF, et celui de Lambaréné, le CERMEL).

On dénombre dans la ville de Libreville 14 unités de soins intensifs (USI) disponibles, qui sont actuellement utilisées pour la lutte contre le COVID-19.

Au-delà de la prise en charge des patients affectés par le COVID-19, le système doit continuer à assurer la gestion des autres maladies. Le paludisme demeure la première cause de consultation dans les centres de santé ainsi que les infections respiratoires aiguës, surtout chez les enfants de moins de 5 ans.

Concernant le volet nutrition, l'enquête sur les effets du COVID-19<sup>4</sup> indique que 37,4 pour cent des ménages ont déclaré avoir passé au moins une journée entière sans manger par manque de moyens au cours des trente derniers jours. Ce pourcentage est plus élevé dans toutes les zones si on le compare aux résultats issus de l'enquête sur la pauvreté de 2017.

Dans le cadre de la riposte contre la COVID-19, le gouvernement a envisagé, dans la loi de finances rectificative, une augmentation des dépenses de santé, qui devrait permettre de renforcer les équipes soignantes et les capacités d'accueil des structures hospitalières.

### 2.3.3. Education et formation professionnelle

L'éducation est souvent considérée comme l'un des principaux instruments de la lutte contre la pauvreté, pouvant aider les individus à accéder à de meilleurs emplois et, par conséquent, à accroître leur revenu du travail. En effet, la capacité d'un pays à disposer d'une main-d'œuvre (locale) qualifiée et à répondre aux besoins de son marché de travail dépend de l'Etat et des performances de son système éducatif.

Bien que les taux d'alphabétisation et de scolarisation nets atteignent respectivement 87 pour cent et 93 pour cent, le Gabon présente des résultats faibles pour ce qui est de l'efficacité interne et externe. L'inefficacité interne se traduit par de fortes déperditions scolaires, une petite capacité d'accueil des infrastructures dans les villes alors que la demande scolaire augmente de jour en jour, et une insuffisance qualitative et quantitative des différents corps du personnel de ce secteur. La conséquence de cette situation est l'augmentation du nombre d'analphabètes.

La faiblesse de l'efficacité interne et externe est le résultat de l'allocation des ressources budgétaires consacrées à l'éducation. Elle était de 6,2 pour cent en 2016 et 9,8 pour cent en 2019.<sup>5</sup> La part de l'éducation représente une fraction faible du PIB, soit 2,3 pour cent en 2016 et 1,9 pour cent en 2019. Ces dépenses sont parmi les plus faibles des pays à revenu comparable et se détériorent au fil du temps, entraînant une dégradation de l'éducation. Le «Rapport sur la compétitivité mondiale» classe le Gabon au 116e rang sur 138 en ce qui concerne la qualité de l'éducation.

En matière de formation professionnelle, des efforts sont réalisés dans la construction des centres de formation spécialisés. Mais beaucoup reste à faire au regard des taux de chômage élevés, qui reflètent l'inadéquation entre la formation et l'emploi.

Si toutes les dispositions ne sont pas prises, le COVID-19 pourrait créer des dommages difficilement rattrapables sur le plan du développement humain. Même s'il est encore difficile, en plein milieu de la crise sanitaire, d'avoir une idée précise de son impact sur le système éducatif. Car depuis l'apparition du COVID-19 en mars 2020, tous les établissements scolaires sont fermés. Les solutions envisagées avec l'enseignement à distance rencontrent d'énormes contraintes de faisabilité (absence de plateformes d'apprentissage et de connexion à Internet, manque d'ordinateurs et de tablettes pour les apprenants et les enseignants, etc.). A cela s'ajoute le manque de formation du personnel (enseignants, autres personnels éducatifs, etc.) et de matériel didactique numérique. Une grande partie des apprenants n'ont pas accès à un ordinateur domestique ou n'ont pas de connexion Internet à haut débit (via la fibre, l'ADSL ou la 4G). Cette situation ne leur permet pas de continuer à apprendre à domicile ni aux enseignants de fournir des services éducatifs à distance.

La fermeture des écoles, combinée à la situation économique difficile, risque de miner les bonnes volontés, d'aggraver les inégalités et d'avoir des effets à long terme sur le marché du travail.

D'ailleurs, l'enquête réalisée sur l'impact du COVID-19 révèle qu'au niveau national 46,7 pour cent des ménages ont des enfants qui n'ont participé à aucune activité éducative ou d'apprentissage pendant la fermeture des

<sup>4</sup> Voir le Rapport sur l'impact socio-économique de la Covid-19 au Gabon (PNUD, 2020), p. 43.

<sup>5</sup> Lois de finances initiales.

établissements scolaires. Les enfants des ménages ruraux (64,9 pour cent) et ceux des autres villes (62,5 pour cent),

hors Libreville, Port-Gentil et Franceville, sont les plus touchés.

## ► 3. Mécanismes de transmission des impacts sur le marché du travail

### 3.1 Impacts sectoriels du COVID-19

#### 3.1.1 Impact sur l'activité des entreprises

A l'instar des autres secteurs d'activité, les entreprises n'échappent pas aux effets néfastes de la pandémie liée au COVID-19.

Selon les résultats de l'enquête sur l'impact du COVID-19 sur les ménages et les entreprises, il ressort qu'au niveau des entreprises celles qui ont des activités de production demandant un apport en intrants importés risqueraient d'être en situation de baisse de production, de performance et de chiffre d'affaires.

Avant le COVID-19, en 2019, seulement 8,5 pour cent des entreprises ont eu recours aux banques pour le financement de leurs activités de démarrage. Ce faible taux était lié à une certaine frilosité des banques et au taux élevé de remboursement du crédit, qui est de nature à dissuader les promoteurs potentiels de PME de recourir à ces prêts bancaires pour développer leurs activités. Avec la crise sanitaire liée au COVID-19, ces PME risqueraient d'être dans des postures encore plus défavorables dans la mesure où les banques commerciales elles-mêmes éprouveraient des difficultés à effectuer leurs opérations bancaires du fait d'une contraction probable des dépôts de liquidité par les agents économiques.

Ainsi, les effets du COVID-19 se transmettraient aux entreprises par le biais des échanges commerciaux et par les mécanismes classiques de financement.

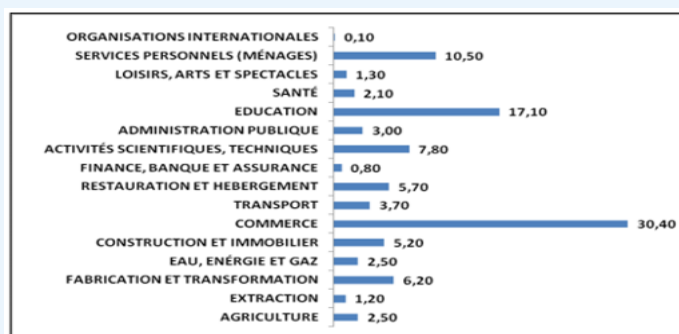
#### 3.1.2 Impact sur l'emploi et le marché du travail

Le ralentissement de l'économie, le déséquilibre des finances publiques (baisse des recettes pétrolière et fiscale) et la réduction du temps de travail engendrés par la crise sanitaire ne sont pas sans conséquences sur l'emploi et le marché du travail.

L'impact sur l'emploi a été plus important en milieu urbain qu'en milieu rural, particulièrement à Libreville et Port-Gentil. Ainsi, 15,3 pour cent des ménages ont au moins un

membre qui a perdu un emploi en raison du coronavirus. Cette proportion est de 20,7 pour cent à Port-Gentil, 16,7 pour cent à Libreville et Franceville, 13,8 pour cent dans les autres villes et 11,8 pour cent en milieu rural. Les conséquences en matière de pertes d'emplois ont été plus marquées dans le secteur moderne que dans le secteur informel, principalement parce que le secteur formel a été plus enclin au respect strict des mesures préventives édictées par le gouvernement. Cela pourrait expliquer pourquoi ce sont les personnes en emploi ayant un niveau éducatif dépassant le secondaire qui ont été les plus touchées. Les secteurs d'activité les plus touchés sont la restauration et l'hôtellerie, le commerce, l'éducation, les services personnels auprès des ménages et les activités scientifiques et techniques.

► Figure 3.1. Répartition des personnes ayant perdu leur emploi pendant la crise sanitaire par secteur d'activité



Source: DGS, enquête COVID-19 sur les ménages et les entreprises.

Globalement, six ménages sur dix déclarent avoir enregistré des baisses de revenus. En d'autres termes, 64,6 pour cent des ménages ont déclaré avoir enregistré une diminution globale de leurs revenus. A Port-Gentil (77,3 pour cent), Franceville (74,2 pour cent) et en milieu rural (70,4 pour cent), plus de sept ménages sur dix ont connu une baisse du revenu total. A Libreville (61,6 pour cent) et dans la catégorie «autre urbain» (61,3 pour cent), le revenu total a baissé pour un peu plus de trois ménages sur cinq. Aucun ménage de Port-Gentil n'a connu une hausse de son revenu total à la différence de quelques ménages du milieu rural (3,6 pour cent), de Franceville (3,4



pour cent), et dans une moindre mesure de Libreville (1,4 pour cent) et de la catégorie «autre urbain» (1,1 pour cent).

Ces résultats mettent en évidence l'impact que pourrait avoir la crise sanitaire sur le niveau de sous-emploi invisible et sur la pauvreté. La baisse de la production et celle de la demande étant les principaux canaux de transmission des effets de la crise sur les travailleurs.

## ► 4. Vulnérabilité des travailleurs face au COVID-19

---

Bien que la pandémie de COVID-19 ait affecté l'économie dans son ensemble, les travailleurs les plus exposés à cette crise sont les travailleurs du secteur privé formel et ceux du secteur informel.

Les mesures de confinement et de prévention prises par le gouvernement ont eu plus d'impact sur les activités informelles non agricoles. En effet, plus de trois ménages

sur quatre qui exploitent des entreprises non agricoles ont enregistré une baisse de revenus.

Globalement, 66,7 pour cent des ménages exploitant des entreprises familiales non agricoles sont touchés par une baisse de revenus provenant de leur entreprise. Cette baisse a touché les grandes villes, Port-Gentil (91,7 pour cent), Franceville (82,2 pour cent), les autres villes (57,1 pour cent) et Libreville (44,0 pour cent).

## ► 5. Analyse des mesures gouvernementales d'atténuation des impacts du COVID-19 sur l'emploi et le marché du travail

---

L'apparition de la pandémie de COVID-19 au Gabon a conduit le gouvernement à prendre des mesures visant à protéger les populations et à freiner la propagation du virus.

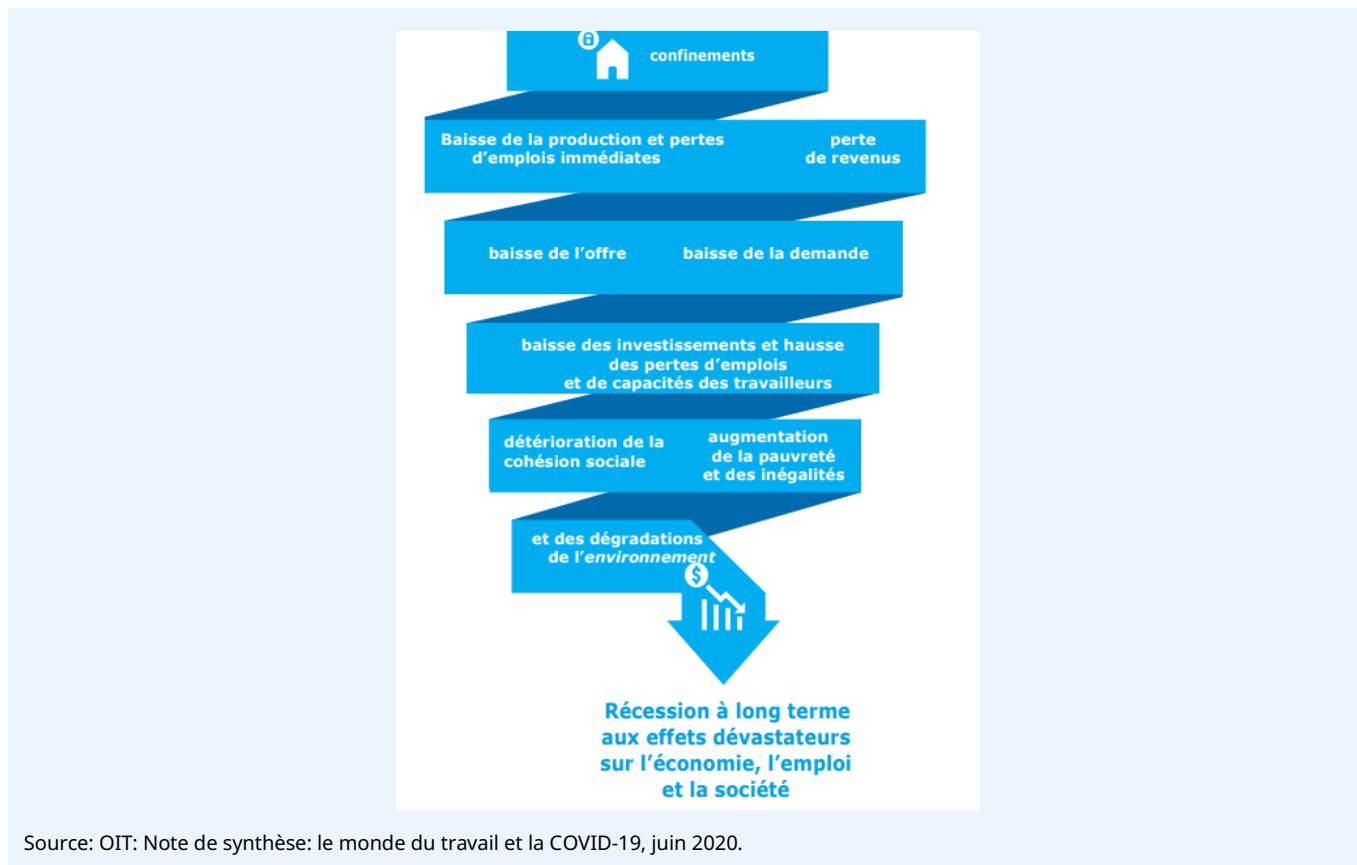
Cette crise sans précédent a mis les entreprises et les ménages dans une situation d'incertitude quant aux conséquences sociales et économiques qu'elle pouvait avoir. En effet, les mesures de prévention qui ont été mises en place par le gouvernement ont entraîné des effets néfastes sur les ménages, les activités des entreprises, l'emploi et le marché du travail.

Pour atténuer les impacts de cette crise, d'autres mesures ont été prises début avril 2020, en plus de celles portant sur la santé. Pour les travailleurs du secteur privé, une allocation chômage estimée à 50, voire 70 pour cent du salaire brut a été mise en place. Sur le plan économique, les mesures portent sur: (i) la réduction de 50 pour cent des patentes de l'impôt synthétique libérateur pour les petits commerces et les entreprises de services; (ii) la création d'un guichet de financement d'urgence de 225

milliards de FCFA pour répondre aux besoins de trésorerie des entreprises; (iii) la mise en place d'un moratoire d'échéancier de dettes envers les banques pour les entreprises en cessation d'activités; (iv) les remises d'impôt aux entreprises citoyennes pour préserver l'emploi; (v) la défiscalisation de toutes les primes exceptionnelles versées aux employés exerçant leur activité durant la période de confinement. Ces mesures viennent compléter celles qui ont été prises fin mars 2020 par le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC).

Par ailleurs, sur le plan social, les mesures s'adressent en premier lieu aux ménages économiquement faibles, pour lesquels l'État prend en charge, grâce à une enveloppe globale de 25 milliards de FCFA, le règlement des factures d'eau et d'électricité, et accorde la gratuité des transports terrestres par les compagnies publiques. Les mesures portent aussi sur la mise en place d'un fonds d'aide pour soutenir le paiement des loyers et l'aide alimentaire.

► Figure 5.1. Mécanisme de canalisation de l'économie: spirale négative du confinement



## ► 6. Recommandations politiques

Le gouvernement gabonais a réagi de manière forte face au COVID-19, prenant les mesures nécessaires pour ralentir la propagation du virus et pour sauver et protéger des vies. Les fermetures et autres mesures restrictives visant à contenir la pandémie ont eu un impact dévastateur sur l'emploi, le marché du travail, déjà fragile, ainsi que sur la production et la consommation.

En effet, l'analyse des impacts potentiels du COVID-19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon a permis de mettre en évidence certains canaux par lesquels cette pandémie a affecté l'emploi et le marché du travail. Il s'agit d'une part des variables macroéconomiques telles que la croissance économique, le commerce extérieur et le budget de l'Etat, et d'autre part des comportements des entreprises, comme en témoignent les résultats des études socio-économiques réalisées sur le COVID-19 au Gabon. Il ressort également que le secteur privé formel et

le secteur informel sont les plus touchés en matière de pertes d'emplois et de revenus.

Pour faire face aux effets néfastes de cette pandémie sur l'emploi et le marché du travail, il est donc nécessaire de mettre en œuvre des politiques pertinentes permettant de relancer l'économie et de créer plus d'emplois tout en dynamisant le marché du travail.

A ce titre, il convient de:

1. accorder une aide d'urgence unique aux travailleurs formels et informels qui ont perdu leur emploi, afin de leur permettre de faire face à leurs besoins quotidiens et de continuer à prendre en charge leur famille. Cette mesure devrait permettre au pays d'éviter d'aggraver la pauvreté et les inégalités existantes;
2. mettre en place une plateforme de dialogue pour suivre l'évolution des emplois, tant dans le secteur informel que dans le secteur privé afin d'apprécier les

- effets de la pandémie sur l'emploi et le marché du travail. Elle devrait faciliter également l'identification des besoins réels des travailleurs et des employeurs pour permettre un ajustement permanent des mesures d'atténuation des effets de la pandémie. Mais aussi de dégager les forces et faiblesses afin de mettre en place des politiques de dynamisation du secteur privé;
3. accélérer le passage à l'économie formelle: la crise du COVID-19 nous rappelle que la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle doit être une priorité des politiques nationales. La relance économique, quoique nécessaire, ne suffira pas à faire reculer l'économie informelle si elle ne s'accompagne pas de politiques publiques adaptées. On pourra se référer, à cet égard, aux orientations définies par l'OIT;
  4. poursuivre l'initiative de soutien des détenteurs de petits commerces et de PME touchés par la crise sanitaire afin de maintenir un certain niveau de production et de consommation et éviter la fermeture de certaines entreprises, ce qui aurait pour conséquence immédiate la perte des emplois et des revenus;
  5. verdir l'économie et investir dans l'écologie pour créer des emplois. Car le principal effet sur le marché du travail de la transition vers une économie verte est la hausse de la demande du travail, qui entraînerait la création de nouveaux emplois permettant au pays de faire face à la montée du chômage constatée ces dernières années et accentuée par la crise du COVID-19. Il s'agit notamment de développer le fort potentiel d'emplois dans des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, le bois, l'agroalimentaire.
  6. investir dans le capital humain pour favoriser l'accès aux emplois décents et sécurisés. Pour réduire le déficit en main-d'œuvre dans les secteurs à fort potentiel d'emplois, il faudrait renforcer le système éducatif et promouvoir la formation professionnelle dans la lignée des besoins du marché de travail. Cette action permettrait également aux pauvres de bénéficier des formations nécessaires pour accéder aux emplois et ainsi d'augmenter leurs revenus.

## ► Conclusion

Ce travail relatif à l'analyse des impacts potentiels du COVID-19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon est une initiative de l'Organisation internationale du travail.

Pour réaliser ce document, la démarche méthodologique utilisée a principalement consisté à s'appuyer sur les rapports des études récentes en lien avec le cadre macroéconomique et la situation du COVID-19 au Gabon.

Cette démarche a permis de mettre en évidence le contexte macroéconomique du Gabon, marqué par un ralentissement des activités économiques, la détérioration de la situation budgétaire, avec la baisse des recettes (pétrolière et fiscale), l'augmentation du taux de chômage, le sous-emploi, la réduction des exportations, la baisse de la demande locale et les tensions inflationnistes en rapport avec la crise sanitaire qui a engendré des contre-performances dans une économie qui se remettait déjà difficilement de la crise pétrolière de 2014.

Il apparaît également que certaines variables du cadre macroéconomique (croissance, budget de l'état, commerce extérieur, etc.) et les comportements des entreprises face aux mesures de riposte de la pandémie prises par le gouvernement ont constitué des canaux de

transmission des effets du COVID-19 sur le marché du travail gabonais et sur les emplois dont les pertes les plus importantes sont relevées dans les secteurs privé formel et informel, avec des baisses des revenus.

Les mesures prises pour atténuer ces effets consistaient à soutenir les entreprises touchées et les ménages économiquement faibles.

Bien que les résultats sur l'évolution de la pandémie montrent que celle-ci a été plus ou moins maîtrisée grâce aux mesures de riposte prises par le gouvernement dès l'apparition du cas zéro, la situation post-COVID-19 mérite encore plus d'attention au risque de voir se réduire de façon significative les efforts entamés dans le cadre du Plan stratégique Gabon Emergent, mis en place en 2009.

Devant la persistance des effets de cette crise, il est recommandé au gouvernement de poursuivre les mesures de soutien aux entreprises et aux travailleurs vulnérables, d'envisager un diagnostic approfondi des secteurs privé formel et informel afin de mettre en place une politique pertinente de l'emploi, susceptible de tirer profit de la population majoritairement jeune et en âge de travailler du pays.

De plus, la transition vers une économie verte pourrait constituer une des solutions à la création d'emplois décents et durables au regard des potentialités naturelles

dont regorge le Gabon dans des secteurs comme l'agriculture, l'énergie, le bois, la pêche, etc.

## ► **Références bibliographiques**

---

Banque mondiale, Rapport sur l'évaluation de la pauvreté au Gabon, 2020.

DGS, Banque mondiale, Rapport de l'enquête sur l'impact de la Covid-19 sur les activités des unités de productions informelles du Gabon en 2020

DGS, Banque mondiale, Rapport de l'enquête sur l'impact de la Covid-19 sur les conditions de vie des ménages au Gabon en 2020.

DGS, Rapport du recensement général de la population et des logements, 2013.

Ministère de l'Economie et des Finances, lois de finances initiale et rectificative 2020.

Ministère de l'Economie et des Finances, Tableaux de bord de l'économie (TBE), 2019, 2018, 2017, 2016, 2015.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance sociale, Rapport de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC), 2011.

OIT- bureau pays Kinshasa/Ali MADAÏ, Impacts potentiels du Covid-19 sur l'emploi et le marché du travail au Gabon, 2020 (au mois de mai 2020).

OIT, Note de synthèse: le monde du travail et la Covid-19, 2020.

PNUD, Rapport sur l'impact socio-économique de la Covid-19 au Gabon, 2020.

République gabonaise, Rapport économique, social et financier, 2020.